

Portrait statistique de l'éducation

Décembre 2003

Région administrative de l'Estrie (05)



Le présent portrait statistique de l'éducation
a été préparé par la Direction générale des régions
avec la collaboration de la Direction de la recherche,
des statistiques et des indicateurs.

Bruno Faucher, responsable du projet
Direction générale des régions

Luc Beauchesne, production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Jean-Pierre Dufort, coordination de la production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Élie Patrick Betchi Zoé, traitement des statistiques
Stagiaire en informatique à la Direction générale des régions

Véronique Giroux, révision linguistique
Direction des communications

Décembre 2003

Note

Certaines commissions scolaires anglophones ont des établissements dans plus d'une région administrative. Puisque le portrait statistique de l'éducation est fait par région administrative, tous les élèves des commissions scolaires anglophones ont été attribués à la région où se situe le siège social de la commission scolaire pour l'ensemble des tableaux statistiques. Ainsi, toutes les données statistiques d'une commission scolaire anglophone se retrouvent dans sa région d'attribution.

L'attribution des commissions scolaires anglophones à une région est la suivante :

Commission scolaire	Région d'attribution
CS Central Québec	Capitale-Nationale
CS Eastern Townships	Estrie
CS English-Montréal	Montréal
CS Lester-B.-Pearson	Montréal
CS Western Québec	Outaouais
CS Eastern Shores	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CS Sir-Wilfrid-Laurier	Laval
CS Riverside	Montréal
CS New Frontiers	Montréal

Préface

Le portrait statistique de l'éducation de la région de l'Estrie que nous vous présentons a pour objectif de fournir un outil de référence favorisant une lecture commune du portrait de l'éducation dans cette région afin d'alimenter la réflexion et de soutenir la planification des activités éducatives dans un contexte de collaboration, de partenariat et de concertation. Il s'adresse à toute personne ou à tout organisme intéressé par l'éducation.

Le document est divisé en cinq sections :

1^{re} section : La démographie régionale

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

3^e section : Les effectifs scolaires

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Pour tout renseignement au sujet des statistiques contenues dans le présent document ou sur l'éducation dans la région de l'Estrie, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction régionale de l'Estrie
200, rue Belvédère Nord, bureau 3.05, 3^e étage
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : (819) 820-3382
Télécopie : (819) 820-3947
Courriel : dr-05@meq.gouv.qc.ca



Diane Lamothe
Directrice régionale

Table des matières

Région de l'Estrie

1^{re} section : La démographie régionale

- Tableau 1.1 :** Population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2016 : évolution et prévisions
- Tableau 1.2 :** Niveau de scolarité de la population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.3 :** Taux de scolarité de la population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.4 :** Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de l'Estrie, dont la mère n'a pas de diplôme et dont les parents sont économiquement inactifs, en 2001

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

- Tableau 2.1 :** Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de l'Estrie, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2002-2003

3^e section : Les effectifs scolaires

- Tableau 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de l'Estrie, selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Graphique 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2002-2003
- Tableau 3.2 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Tableau 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 2001-2002 à 2016-2017
- Graphique 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1998-1999 à 2016-2017

3^e section : Les effectifs scolaires (suite)

- Tableau 3.4 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Tableau 3.5 :** Évolution de l'effectif déclaré en formation générale des jeunes par les écoles gouvernementales de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003 (***ce tableau n'est pas inclus car il n'y a pas d'école gouvernementale dans cette région***)
- Tableau 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Graphique 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2002-2003
- Tableau 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle des commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Graphique 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Tableau 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation professionnelle des commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Graphique 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle de la région de l'Estrie, de 1998-1999 à 2001-2002
- Tableau 3.9 :** Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2001-2002
- Tableau 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Graphique 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

3^e section : Les effectifs scolaires (suite)

- Tableau 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation générale des adultes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002
- Graphique 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2001-2002
- Tableau 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002
- Graphique 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2001-2002
- Tableau 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1997 à 2002, session d'automne
- Graphique 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le type de formation, de 1997 à 2002, session d'automne
- Tableau 3.14 :** Répartition du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 1999 à 2002
- Graphique 3.14 :** Pourcentage du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2002
- Tableau 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 2001 à 2012, session d'automne
- Graphique 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 1997 à 2012, session d'automne
- Tableau 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe, de 1998 à 2002, session d'automne
- Graphique 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe, de 1998 à 2002, session d'automne

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

Tableau 4.1 : Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Tableau 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui passent au secondaire avec retard, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

Graphique 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui passent au secondaire avec retard, de 1999-2000 à 2001-2002

Tableau 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, pour les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

Graphique 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, pour les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2001-2002

Tableau 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

Graphique 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2001-2002

Tableau 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

Graphique 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2001-2002

5^e section : La réussite éducative et la diplomation (suite)

- Tableau 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002
- Graphique 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2001-2002
- Tableau 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits en 1998-1999 et 1999-2000 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe
- Graphique 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits en 1998-1999 et 1999-2000 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie
- Tableau 5.7 :** Taux d'obtention d'un diplôme par les nouveaux inscrits en formation générale des adultes, au 2^e cycle du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002
- Graphique 5.7 :** Taux d'obtention d'un diplôme par les nouveaux inscrits en formation générale des adultes, au 2^e cycle du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1998-1999 à 2001-2002
- Tableau 5.8 :** Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de l'Estrie, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon le type de formation et le sexe, de 1996 à 1999
- Graphique 5.8 :** Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de l'Estrie, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1996 à 1999
- Tableau 5.9 :** Taux de passage à l'université, à l'automne 2001, des titulaires d'un DEC obtenu en 2000-2001 dans un cégep de la région de l'Estrie et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers, selon le type de formation et le sexe

TABLEAU 1.1

Population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge
et le sexe, de 1991 à 2016 : évolution et prévisions¹

Âge et sexe	1991	1996	2001 ¹	2006 ¹	2011 ¹	2016 ¹
0-4 ans	17 972	17 436	14 545	14 850	14 764	14 378
Masculin	9 231	8 870	7 469	7 612	7 567	7 370
Féminin	8 741	8 566	7 076	7 238	7 197	7 008
5-9 ans	18 604	18 153	18 156	15 382	15 261	15 173
Masculin	9 555	9 308	9 326	7 945	7 833	7 787
Féminin	9 049	8 845	8 830	7 437	7 428	7 386
10-14 ans	20 520	18 999	18 943	18 106	15 602	15 466
Masculin	10 675	9 778	9 800	9 162	7 997	7 883
Féminin	9 845	9 221	9 143	8 944	7 605	7 583
15-19 ans	18 996	20 929	19 428	19 101	18 539	15 981
Masculin	9 637	10 752	9 892	9 760	9 341	8 149
Féminin	9 359	10 177	9 536	9 341	9 198	7 832
20-24 ans	19 584	19 537	20 688	19 951	19 539	18 979
Masculin	10 059	9 997	10 616	10 290	10 062	9 657
Féminin	9 525	9 540	10 072	9 661	9 477	9 322
25-29 ans	22 014	18 354	18 385	20 125	18 819	18 450
Masculin	11 129	9 634	9 541	10 344	9 714	9 522
Féminin	10 885	8 720	8 844	9 781	9 105	8 928
30-34 ans	23 559	22 077	17 927	18 816	20 152	18 839
Masculin	11 761	11 213	9 453	9 736	10 374	9 728
Féminin	11 798	10 864	8 474	9 080	9 778	9 111
35-39 ans	22 739	23 771	22 892	18 245	18 935	20 318
Masculin	11 492	11 937	11 762	9 462	9 745	10 418
Féminin	11 247	11 834	11 130	8 783	9 190	9 900
40-44 ans	21 119	22 878	24 067	22 932	18 551	19 171
Masculin	10 630	11 621	12 071	11 604	9 544	9 793
Féminin	10 489	11 257	11 996	11 328	9 007	9 378
45-49 ans	17 501	21 112	22 918	24 416	23 222	18 837
Masculin	8 855	10 601	11 578	12 270	11 779	9 703
Féminin	8 646	10 511	11 340	12 146	11 443	9 134
50 ans et +	71 767	80 049	92 764	105 955	120 141	132 291
Masculin	32 096	36 398	42 518	50 036	57 626	64 227
Féminin	39 671	43 651	50 246	55 919	62 515	68 064
Total	274 375	283 295	290 713	297 879	303 525	307 883
Masculin	135 120	140 109	144 026	148 221	151 582	154 237
Féminin	139 255	143 186	146 687	149 658	151 943	153 646

1. Les données de 2001 à 2016 sont des prévisions faites à partir des données du recensement de 1996.

Sources : Statistique Canada, pour les données de 1991 et 1996. Données reçues de l'ISQ le 28 novembre 2001.

ISQ, Perspectives démographiques du Québec, 1996-2041, édition 2000, céderom.

TABLEAU 1.2

Niveau de scolarité de la population de la région de l'Estrie,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	1 140	9 265	3 720	3 620	1 250	230	19 240
Masculin	715	5 030	1 825	1 615	550	45	9 790
Féminin	420	4 245	1 910	1 995	690	160	9 440
20-24 ans	700	2 635	2 965	3 010	5 975	4 530	19 830
Masculin	420	1 525	1 775	1 595	2 940	1 860	10 135
Féminin	270	1 110	1 190	1 390	3 035	2 685	9 695
25-29 ans	680	2 065	2 490	1 485	5 140	4 315	16 200
Masculin	440	1 205	1 375	825	2 645	1 675	8 175
Féminin	240	870	1 105	680	2 500	2 640	8 035
30-34 ans	695	2 305	4 025	1 415	4 470	4 280	17 185
Masculin	430	1 475	2 255	735	2 090	1 865	8 835
Féminin	270	830	1 780	655	2 370	2 410	8 350
35-39 ans	1 175	3 520	6 235	1 465	4 745	4 660	21 790
Masculin	700	1 930	3 095	700	2 195	2 160	10 820
Féminin	460	1 590	3 125	775	2 545	2 465	10 970
40-44 ans	1 410	4 870	6 615	1 525	4 500	4 610	23 560
Masculin	900	2 575	3 080	735	2 020	2 205	11 520
Féminin	520	2 290	3 510	805	2 495	2 435	12 040
45-49 ans	2 205	4 085	6 330	1 275	4 335	4 440	22 705
Masculin	1 205	2 215	3 020	645	2 065	2 215	11 370
Féminin	1 000	1 880	3 340	635	2 270	2 205	11 330
50 ans et +	29 310	12 485	18 735	3 985	9 580	13 710	87 780
Masculin	13 455	5 410	8 035	1 940	4 760	7 405	41 085
Féminin	15 870	7 060	10 705	2 090	4 840	6 195	46 650
Total 15 ans et +	37 310	41 255	51 170	17 805	40 025	40 745	228 270
Masculin	18 275	21 385	24 505	8 850	19 275	19 475	111 765
Féminin	19 035	19 875	26 645	8 950	20 740	21 280	116 510

Il faut noter que tous les nombres cités sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

- De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
- Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
- Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.3

Taux de scolarité de la population de la région de l'Estrie,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme ³	Études universitaires avec diplôme	Total
15-19 ans	5,9	48,2	19,3	18,8	6,5	1,2	100,0
Masculin	7,3	51,4	18,6	16,5	5,6	0,5	100,0
Féminin	4,4	45,0	20,2	21,1	7,3	1,7	100,0
20-24 ans	3,5	13,3	15,0	15,2	30,1	22,8	100,0
Masculin	4,1	15,0	17,5	15,7	29,0	18,4	100,0
Féminin	2,8	11,4	12,3	14,3	31,3	27,7	100,0
25-29 ans	4,2	12,7	15,4	9,2	31,7	26,6	100,0
Masculin	5,4	14,7	16,8	10,1	32,4	20,5	100,0
Féminin	3,0	10,8	13,8	8,5	31,1	32,9	100,0
30-34 ans	4,0	13,4	23,4	8,2	26,0	24,9	100,0
Masculin	4,9	16,7	25,5	8,3	23,7	21,1	100,0
Féminin	3,2	9,9	21,3	7,8	28,4	28,9	100,0
35-39 ans	5,4	16,2	28,6	6,7	21,8	21,4	100,0
Masculin	6,5	17,8	28,6	6,5	20,3	20,0	100,0
Féminin	4,2	14,5	28,5	7,1	23,2	22,5	100,0
40-44 ans	6,0	20,7	28,1	6,5	19,1	19,6	100,0
Masculin	7,8	22,4	26,7	6,4	17,5	19,1	100,0
Féminin	4,3	19,0	29,2	6,7	20,7	20,2	100,0
45-49 ans	9,7	18,0	27,9	5,6	19,1	19,6	100,0
Masculin	10,6	19,5	26,6	5,7	18,2	19,5	100,0
Féminin	8,8	16,6	29,5	5,6	20,0	19,5	100,0
50 ans et +	33,4	14,2	21,3	4,5	10,9	15,6	100,0
Masculin	32,7	13,2	19,6	4,7	11,6	18,0	100,0
Féminin	34,0	15,1	22,9	4,5	10,4	13,3	100,0
Total 15 ans et +	16,3	18,1	22,4	7,8	17,5	17,8	100,0
Masculin	16,4	19,1	21,9	7,9	17,2	17,4	100,0
Féminin	16,3	17,1	22,9	7,7	17,8	18,3	100,0

Pour le calcul des pourcentages, les nombres utilisés sont ceux du tableau 1.2. Il faut noter que tous ces nombres sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.4

Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de l'Estrie, dont la mère n'a pas de diplôme¹ et dont les parents sont économiquement inactifs², en 2001

	Familles avec enfants de 0 à 17 ans (sauf familles monoparentales hommes)			Familles avec enfants de 0 à 17 ans		
	Total	Parmi ces familles, celles dont la mère n'a pas de diplôme ¹	Proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme (%) ¹	Total	Parmi ces familles, celles dont les parents sont inactifs ²	Proportion des familles dont les parents sont inactifs (%) ²
CS des Hauts-Cantons	6 365	1 800	28,3	6 750	545	8,1
CS de la Région-de-Sherbrooke	18 195	2 695	14,8	19 240	2 010	10,4
CS des Sommets	8 900	2 020	22,7	9 535	830	8,7
CS Eastern Townships³	72 200	15 170	21,0	76 350	7 150	9,4
Estrie⁴	33 460	6 515	19,5	35 525	3 385	9,5
Ensemble du Québec⁵	893 815	173 315	19,4	936 285	113 920	12,2

1. La proportion des mères sans diplôme correspond aux mères ayant déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme, au recensement de 2001. Dans le calcul de la proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme du secondaire, les familles monoparentales dont le chef de famille est un homme sont évidemment exclues. Dans le calcul de la proportion des familles dont les parents sont économiquement actifs, toutes les familles sont prises en considération. Ceci explique la différence entre le nombre de familles retenues dans chaque cas; la différence (936 285 - 893 815) correspond aux 42 470 familles monoparentales dont le chef de famille est un homme.
2. La proportion des familles dont les parents sont économiquement inactifs correspond aux familles où les deux parents ont déclaré ne pas avoir travaillé durant l'année précédant le recensement, soit 2000.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Une famille avec enfants appartient à la fois au territoire d'une commission scolaire francophone et au territoire d'une commission scolaire anglophone. Par exemple, une famille située sur le territoire de la Commission scolaire des Monts-et-Marées est également située sur le territoire de la Commission scolaire Eastern Shores. Seules les familles résidant sur le territoire des commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie, Kativik) ne se trouvent que dans une seule commission scolaire. Par conséquent, les données par région administrative correspondent à la somme des commissions scolaires francophones et des commissions scolaires à statut particulier.
5. Les données pour l'ensemble du Québec ne comprennent que les élèves du réseau public.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 2.1

Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de l'Estrie
selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2002-2003

Ordre d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais	Total
Établissements d'enseignement primaire				
CS des Hauts-Cantons	26	0	0	26
CS de la Région de Sherbrooke	36	0	0	36
CS des Sommets	28	0	0	28
CS Eastern Townships ¹	0	13	0	13
Total	90	13	0	103
Établissements d'enseignement secondaire				
CS des Hauts-Cantons	4	0	0	4
CS de la Région de Sherbrooke	6	0	0	6
CS des Sommets	5	0	0	5
CS Eastern Townships ¹	0	4	0	4
Total	15	4	0	19
Établ. d'enseignement primaire et secondaire				
CS des Hauts-Cantons	1	0	0	1
CS de la Région de Sherbrooke	4	0	0	4
CS des Sommets	1	0	0	1
CS Eastern Townships ¹	0	8	0	8
Total	6	8	0	14
Centres de formation professionnelle				
CS des Hauts-Cantons	3	0	0	3
CS de la Région de Sherbrooke	1	0	0	1
CS des Sommets	3	0	0	3
CS Eastern Townships ¹	0	0	2	2
Total	7	0	2	9
Centres d'éducation des adultes				
CS des Hauts-Cantons	3	0	0	3
CS de la Région de Sherbrooke	2	0	0	2
CS des Sommets	3	0	0	3
CS Eastern Townships ¹	0	1	1	2
Total	8	1	1	10
Total des établissements des CS				
CS des Hauts-Cantons	37	0	0	37
CS de la Région de Sherbrooke	49	0	0	49
CS des Sommets	40	0	0	40
CS Eastern Townships ¹	0	26	3	29
Total	126	26	3	155
Établissements privés²				
Primaire	3	0	0	3
Secondaire	10	2	0	12
Collégial	1	0	0	1
Secondaire et collégial	1	0	0	1
Total	15	2	0	17
Cégeps³				
	1	1	0	2
Universités et constituantes				
	1	1	0	2

1. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les établissements sont inclus dans cette région.

2. Un établissement privé peut donner des services éducatifs dans une ou plusieurs écoles (installations).

3. Dans le cas du Champlain Regional College, seul le Campus de Lennoxville a été compté.

Source : Système d'information sur les organismes scolaires (REFSIO).

TABLEAU 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de l'Estrie¹,
selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 1998-1999 à 2002-2003

Français	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	522	582	486	614	579
Masculin	280	301	252	328	305
Féminin	242	281	234	286	274
Préscolaire 5 ans	3 065	3 045	3 037	2 995	2 819
Masculin	1 534	1 594	1 546	1 519	1 465
Féminin	1 531	1 451	1 491	1 476	1 354
Primaire	20 170	20 075	20 122	19 864	19 563
Masculin	10 321	10 189	10 205	10 095	9 943
Féminin	9 849	9 886	9 917	9 769	9 620
Secondaire	13 906	13 520	13 100	12 870	12 932
Masculin	7 234	7 019	6 754	6 644	6 628
Féminin	6 672	6 501	6 346	6 226	6 304
Total	37 663	37 222	36 745	36 343	35 893
Masculin	19 369	19 103	18 757	18 586	18 341
Féminin	18 294	18 119	17 988	17 757	17 552

Anglais	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	84	88	87	92	78
Masculin	41	41	46	47	42
Féminin	43	47	41	45	36
Préscolaire 5 ans	285	327	317	304	278
Masculin	144	172	157	145	137
Féminin	141	155	160	159	141
Primaire	1 843	1 867	1 896	1 924	1 921
Masculin	982	976	985	999	985
Féminin	861	891	911	925	936
Secondaire	1 425	1 384	1 371	1 385	1 414
Masculin	720	691	708	708	732
Féminin	705	693	663	677	682
Total	3 637	3 666	3 671	3 705	3 691
Masculin	1 887	1 880	1 896	1 899	1 896
Féminin	1 750	1 786	1 775	1 806	1 795

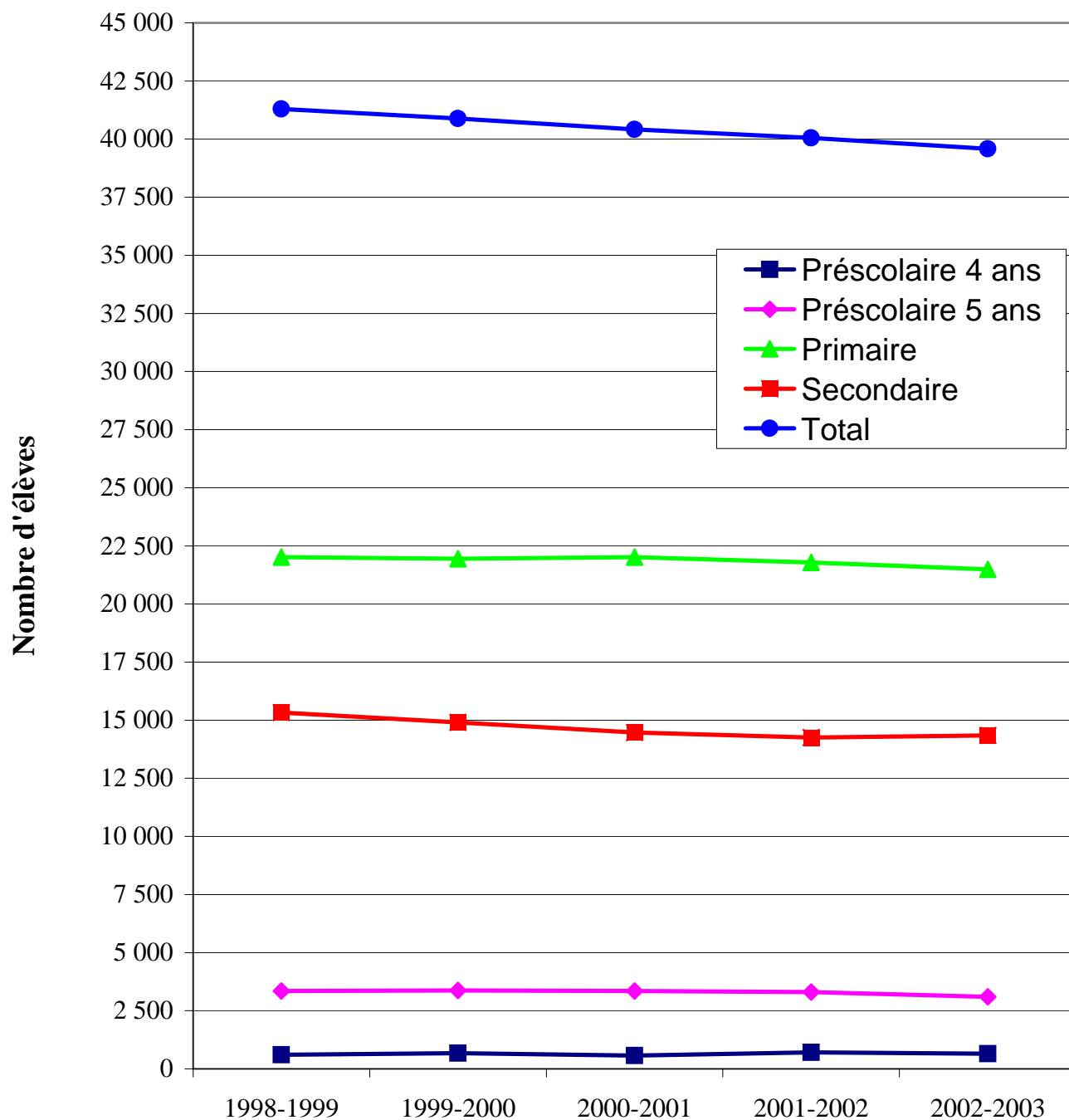
Estrie¹	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	606	670	573	706	657
Masculin	321	342	298	375	347
Féminin	285	328	275	331	310
Préscolaire 5 ans	3 350	3 372	3 354	3 299	3 097
Masculin	1 678	1 766	1 703	1 664	1 602
Féminin	1 672	1 606	1 651	1 635	1 495
Primaire	22 013	21 942	22 018	21 788	21 484
Masculin	11 303	11 165	11 190	11 094	10 928
Féminin	10 710	10 777	10 828	10 694	10 556
Secondaire	15 331	14 904	14 471	14 255	14 346
Masculin	7 954	7 710	7 462	7 352	7 360
Féminin	7 377	7 194	7 009	6 903	6 986
Total	41 300	40 888	40 416	40 048	39 584
Masculin	21 256	20 983	20 653	20 485	20 237
Féminin	20 044	19 905	19 763	19 563	19 347

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophones et anglophones.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de l'Estrie¹,
selon l'ordre d'enseignement,
de 1998-1999 à 2002-2003



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophones et anglophones.

TABLEAU 3.2

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

CS des Hauts-Cantons	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	347	342	341	317	321
Masculin	192	180	174	173	151
Féminin	155	162	167	144	170
Préscolaire 5 ans	612	590	600	571	519
Masculin	302	319	309	294	277
Féminin	310	271	291	277	242
Primaire	4 235	4 119	4 028	3 919	3 801
Masculin	2 202	2 138	2 084	2 031	1 982
Féminin	2 033	1 981	1 944	1 888	1 819
Secondaire	3 110	3 093	2 999	2 955	2 975
Masculin	1 572	1 532	1 523	1 504	1 513
Féminin	1 538	1 561	1 476	1 451	1 462
Total	8 304	8 144	7 968	7 762	7 616
Masculin	4 268	4 169	4 090	4 002	3 923
Féminin	4 036	3 975	3 878	3 760	3 693

CS de la Région-de-Sherbrooke	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	69	42	10	47	49
Masculin	30	24	**	25	31
Féminin	39	18	**	22	18
Préscolaire 5 ans	1 645	1 681	1 614	1 638	1 614
Masculin	832	873	823	821	835
Féminin	813	808	791	817	779
Primaire	10 439	10 513	10 751	10 769	10 657
Masculin	5 359	5 361	5 449	5 472	5 392
Féminin	5 080	5 152	5 302	5 297	5 265
Secondaire	6 900	6 686	6 470	6 334	6 453
Masculin	3 574	3 488	3 329	3 278	3 327
Féminin	3 326	3 198	3 141	3 056	3 126
Total	19 053	18 922	18 845	18 788	18 773
Masculin	9 795	9 746	9 607	9 596	9 585
Féminin	9 258	9 176	9 238	9 192	9 188

CS des Sommets	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	84	172	111	243	204
Masculin	46	84	57	126	121
Féminin	38	88	54	117	83
Préscolaire 5 ans	784	751	800	776	677
Masculin	390	388	403	398	348
Féminin	394	363	397	378	329
Primaire	5 257	5 222	5 130	5 127	5 053
Masculin	2 643	2 582	2 565	2 566	2 540
Féminin	2 614	2 640	2 565	2 561	2 513
Secondaire	3 896	3 741	3 631	3 581	3 504
Masculin	2 088	1 999	1 902	1 862	1 788
Féminin	1 808	1 742	1 729	1 719	1 716
Total	10 021	9 886	9 672	9 727	9 438
Masculin	5 167	5 053	4 927	4 952	4 797
Féminin	4 854	4 833	4 745	4 775	4 641

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2 (Suite)

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

CS Eastern Townships¹	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	84	88	102	108	104
Masculin	41	41	52	54	54
Féminin	43	47	50	54	50
Préscolaire 5 ans	514	518	515	518	480
Masculin	260	273	260	258	241
Féminin	254	245	255	260	239
Primaire	3 262	3 311	3 325	3 364	3 318
Masculin	1 715	1 733	1 750	1 764	1 713
Féminin	1 547	1 578	1 575	1 600	1 605
Secondaire	2 543	2 462	2 407	2 411	2 503
Masculin	1 295	1 233	1 219	1 222	1 290
Féminin	1 248	1 229	1 188	1 189	1 213
Total	6 403	6 379	6 349	6 401	6 405
Masculin	3 311	3 280	3 281	3 298	3 298
Féminin	3 092	3 099	3 068	3 103	3 107

Estrie²	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	584	644	564	715	678
Masculin	309	329	289	378	357
Féminin	275	315	275	337	321
Préscolaire 5 ans	3 555	3 540	3 529	3 503	3 290
Masculin	1 784	1 853	1 795	1 771	1 701
Féminin	1 771	1 687	1 734	1 732	1 589
Primaire	23 193	23 165	23 234	23 179	22 829
Masculin	11 919	11 814	11 848	11 833	11 627
Féminin	11 274	11 351	11 386	11 346	11 202
Secondaire	16 449	15 982	15 507	15 281	15 435
Masculin	8 529	8 252	7 973	7 866	7 918
Féminin	7 920	7 730	7 534	7 415	7 517
Total	43 781	43 331	42 834	42 678	42 232
Masculin	22 541	22 248	21 905	21 848	21 603
Féminin	21 240	21 083	20 929	20 830	20 629

1. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.3

Prévisions¹ à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 2001-2002 à 2016-2017

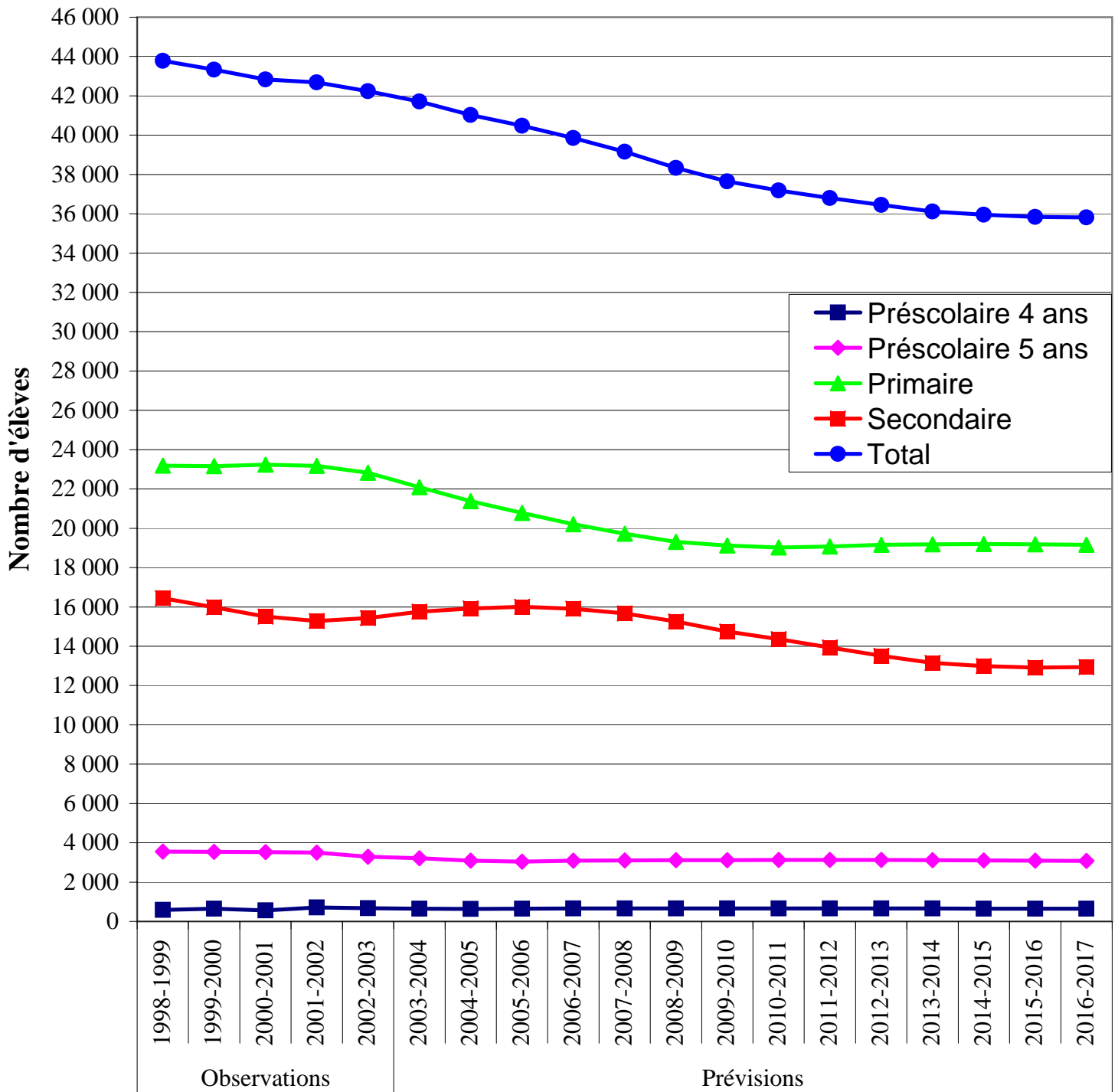
Ordre d'enseignement	Observations		Prévisions						
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2007-2008	2010-2011	2013-2014	2016-2017
Préscolaire 4 ans	715	678	652	641	653	658	661	656	646
Préscolaire 5 ans	3 503	3 290	3 210	3 087	3 036	3 103	3 128	3 117	3 074
Primaire	23 179	22 829	22 094	21 376	20 783	19 727	19 028	19 192	19 158
Secondaire	15 281	15 435	15 755	15 922	16 001	15 664	14 366	13 153	12 936
Total	42 678	42 232	41 711	41 026	40 473	39 152	37 182	36 117	35 815
Taux de variation (%)		-1,0	-1,2	-1,6	-1,3	-3,3	-5,0	-2,9	-0,8

1. Ces prévisions d'effectifs scolaires sont réalisées à l'aide de la méthode des taux de scolarisation. Elles sont fondées sur les plus récentes projections démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sur la base du recensement de 1996, selon la région administrative. Parmi l'ensemble des scénarios disponibles, nous en avons retenu trois qui se différencient par les hypothèses de fécondité et de migration. Dans ce document, nous présentons les résultats du scénario de référence recommandé par l'ISQ. Dans ce scénario, la fécondité régionale varie pour atteindre une moyenne de 1,5 enfant par femme en 2000. Le solde migratoire externe se stabilise à +12 000 personnes en 2002. La mortalité diminue régulièrement sur tout le territoire jusqu'à la fin de la période de projection. Nos prévisions découlent de l'utilisation de l'évolution de taux fixes pour chacune des commissions scolaires. Les taux observés en 2001-2002 sont appliqués à la projection de population des trois scénarios retenus. On a voulu, d'une part, être prudent, d'où l'hypothèse de taux fixes et, d'autre part, traiter les commissions scolaires selon une approche commune. Le choix d'une seule hypothèse se justifie aisément par le fait que cette prévision veut montrer les grandes tendances de l'évolution des effectifs scolaires, à long terme, si aucune modification n'est apportée aux structures actuelles du système d'éducation.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.3

Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
de 1998-1999 à 2016-2017



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.4

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Préscolaire 4 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Préscolaire 5 ans	42	42	36	44	41
Masculin	26	21	19	22	13
Féminin	16	21	17	22	28
Primaire	309	330	315	317	316
Masculin	194	205	189	195	206
Féminin	115	125	126	122	110
Secondaire	4 160	4 175	4 235	4 283	4 310
Masculin	2 164	2 180	2 237	2 239	2 261
Féminin	1 996	1 995	1 998	2 044	2 049
Total	4 511	4 547	4 586	4 644	4 667
Masculin	2 384	2 406	2 445	2 456	2 480
Féminin	2 127	2 141	2 141	2 188	2 187

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.6

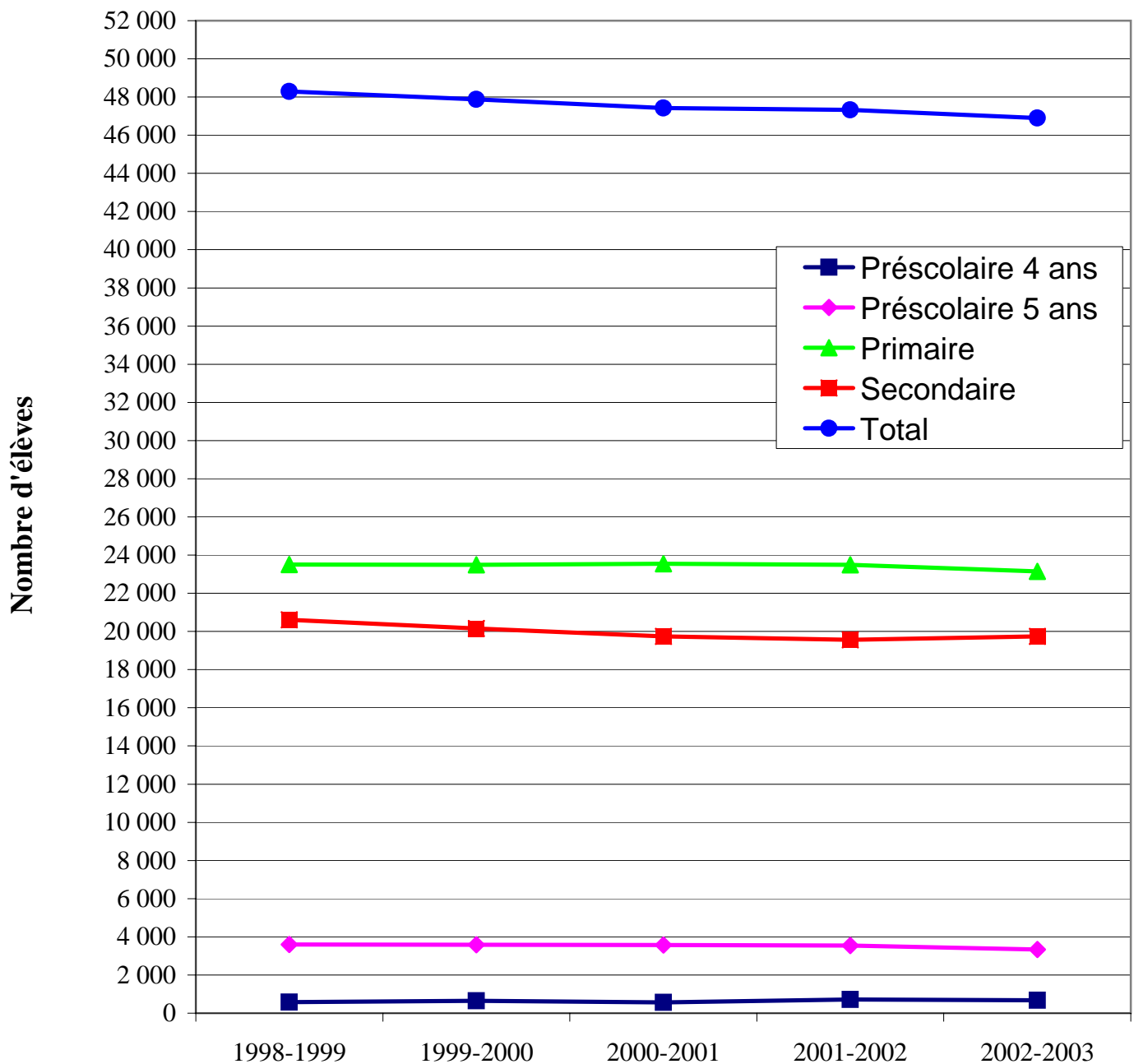
Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public et privé de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Précolaire 4 ans	584	644	564	715	678
Masculin	309	329	289	378	357
Féminin	275	315	275	337	321
Précolaire 5 ans	3 597	3 582	3 565	3 547	3 331
Masculin	1 810	1 874	1 814	1 793	1 714
Féminin	1 787	1 708	1 751	1 754	1 617
Primaire	23 502	23 495	23 549	23 496	23 145
Masculin	12 113	12 019	12 037	12 028	11 833
Féminin	11 389	11 476	11 512	11 468	11 312
Secondaire	20 609	20 157	19 742	19 564	19 745
Masculin	10 693	10 432	10 210	10 105	10 179
Féminin	9 916	9 725	9 532	9 459	9 566
Total	48 292	47 878	47 420	47 322	46 899
Masculin	24 925	24 654	24 350	24 304	24 083
Féminin	23 367	23 224	23 070	23 018	22 816

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.6

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public et privé de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2002-2003



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

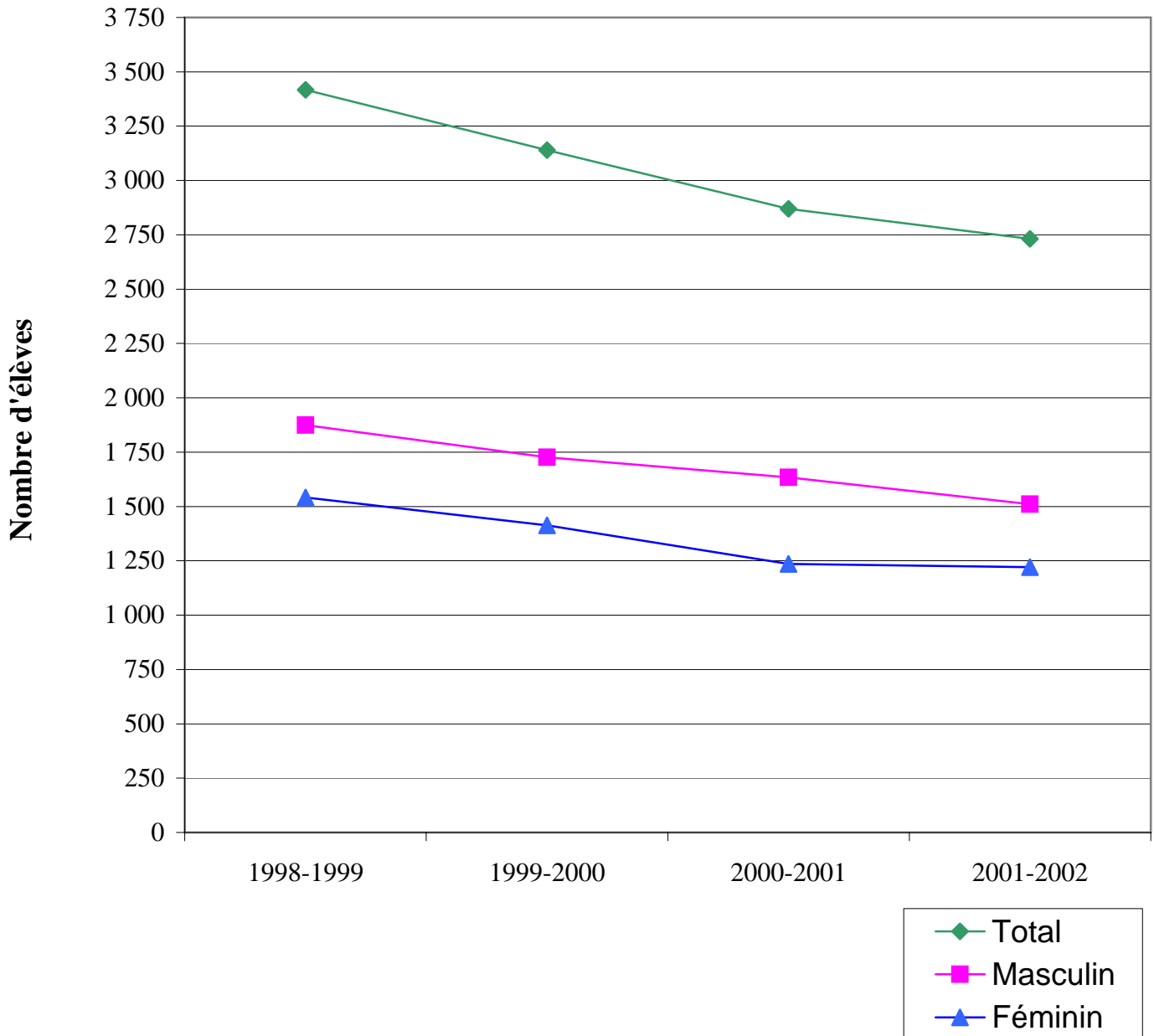
	Élèves inscrits à un programme de formation professionnelle ¹			
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
CS des Hauts-Cantons	289	238	243	238
Masculin	104	114	125	119
Féminin	185	124	118	119
CS de la Région-de-Sherbrooke	2 059	1 898	1 809	1 700
Masculin	1 127	962	954	902
Féminin	932	936	855	798
CS des Sommets	616	560	433	461
Masculin	413	403	309	316
Féminin	203	157	124	145
CS Eastern Townships²	453	443	385	332
Masculin	231	247	246	173
Féminin	222	196	139	159
Estrie³	3 417	3 139	2 870	2 731
Masculin	1 875	1 726	1 634	1 510
Féminin	1 542	1 413	1 236	1 221
Réseau public (72 CS)	62 173	59 617	59 176	60 654
Masculin	34 941	33 620	33 916	34 981
Féminin	27 232	25 997	25 260	25 673
Ensemble du Québec⁴	64 643	61 959	61 633	63 205
Masculin	35 973	34 750	35 126	36 218
Féminin	28 670	27 209	26 507	26 987

1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle de la région de l'Estrie², selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002



1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation professionnelle
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

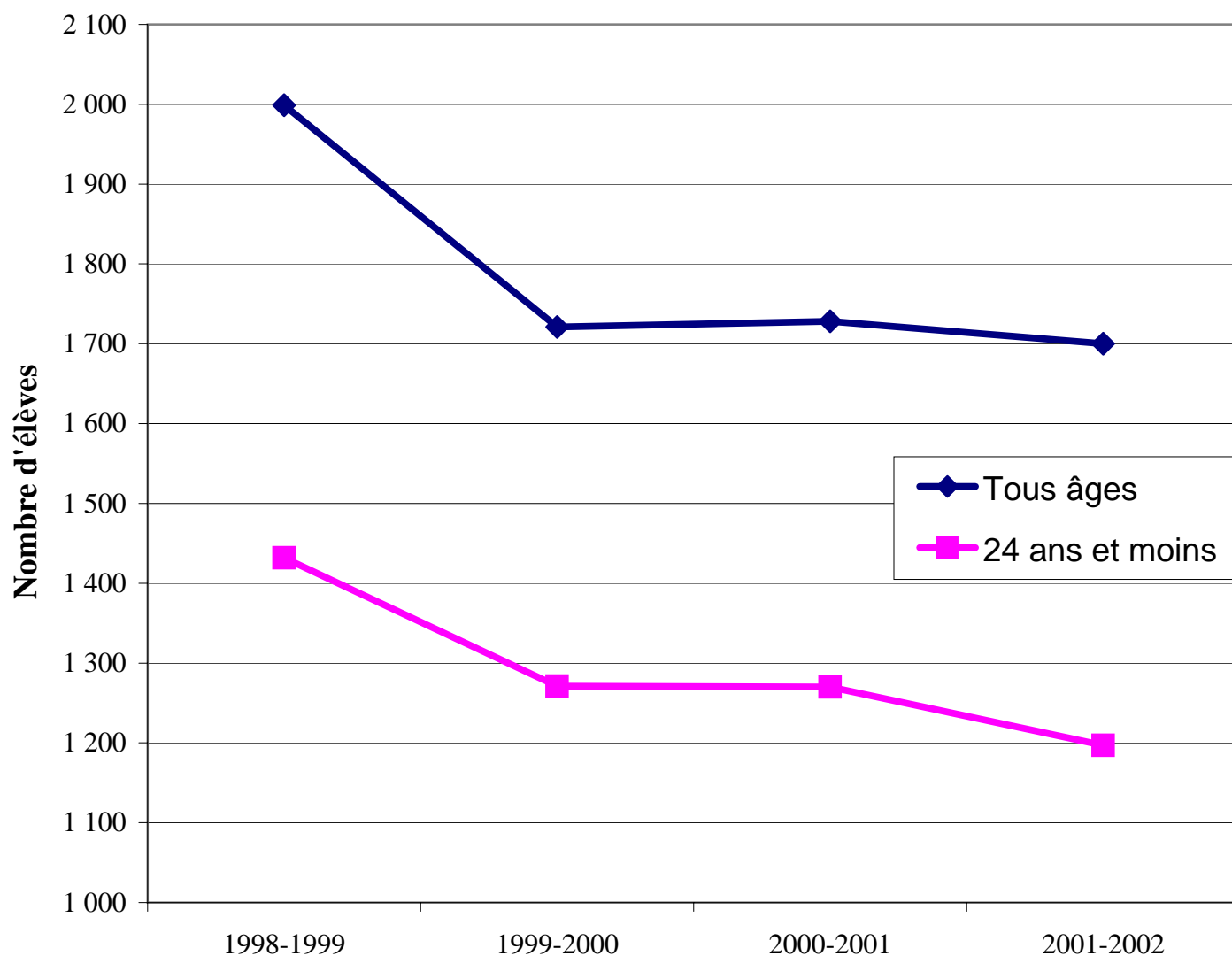
	1998-1999			1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	225	149	66,2	183	139	76,0	198	147	74,2	176	115	65,3
Masculin	82	65	79,3	90	76	84,4	105	89	84,8	86	70	81,4
Féminin	143	84	58,7	93	63	67,7	93	58	62,4	90	45	50,0
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 144	900	78,7	1 013	794	78,4	1 072	828	77,2	1 032	795	77,0
Masculin	597	493	82,6	512	417	81,4	572	484	84,6	526	436	82,9
Féminin	547	407	74,4	501	377	75,2	500	344	68,8	506	359	70,9
CS des Sommets	384	226	58,9	274	173	63,1	254	154	60,6	311	155	49,8
Masculin	269	172	63,9	201	135	67,2	180	112	62,2	216	128	59,3
Féminin	115	54	47,0	73	38	52,1	74	42	56,8	95	27	28,4
CS Eastern Townships²	246	157	63,8	251	165	65,7	204	141	69,1	181	132	72,9
Masculin	121	91	75,2	132	100	75,8	110	80	72,7	83	70	84,3
Féminin	125	66	52,8	119	65	54,6	94	61	64,9	98	62	63,3
Estrie³	1 999	1 432	71,6	1 721	1 271	73,9	1 728	1 270	73,5	1 700	1 197	70,4
Masculin	1 069	821	76,8	935	728	77,9	967	765	79,1	911	704	77,3
Féminin	930	611	65,7	786	543	69,1	761	505	66,4	789	493	62,5
Réseau public (72 CS)	38 047	24 096	63,3	35 197	23 428	66,6	36 753	23 706	64,5	36 821	23 422	63,6
Masculin	20 762	14 261	68,7	19 326	13 868	71,8	20 388	14 245	69,9	20 907	14 357	68,7
Féminin	17 285	9 835	56,9	15 871	9 560	60,2	16 365	9 461	57,8	15 914	9 065	57,0
Ensemble du Québec⁴	39 753	25 115	63,2	36 658	24 289	66,3	38 326	24 591	64,2	38 360	24 278	63,3
Masculin	21 441	14 648	68,3	19 988	14 239	71,2	21 162	14 640	69,2	21 703	14 770	68,1
Féminin	18 312	10 467	57,2	16 670	10 050	60,3	17 164	9 951	58,0	16 657	9 508	57,1

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle de la région de l'Estrie², de 1998-1999 à 2001-2002



1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.9

Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à un programme de formation professionnelle des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2001-2002

	Nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle en 2001-2002 ¹			
	Total N	Inscrits au secondaire en 2000-2001		
		Total N	Même région N	Même région %
CS des Hauts-Cantons	176	92	82	89,1
Masculin	86	52	47	90,4
Féminin	90	40	35	87,5
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 032	543	463	85,3
Masculin	526	303	255	84,2
Féminin	506	240	208	86,7
CS des Sommets	311	130	108	83,1
Masculin	216	106	85	80,2
Féminin	95	24	23	95,8
CS Eastern Townships²	181	87	31	35,6
Masculin	83	46	7	15,2
Féminin	98	41	24	58,5
Estrie³	1 700	852	684	80,3
Masculin	911	507	394	77,7
Féminin	789	345	290	84,1
Ensemble du Québec⁴	36 821	17 009	13 240	77,8
Masculin	20 907	10 213	7 706	75,5
Féminin	15 914	6 796	5 534	81,4

1. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à un programme particulier. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

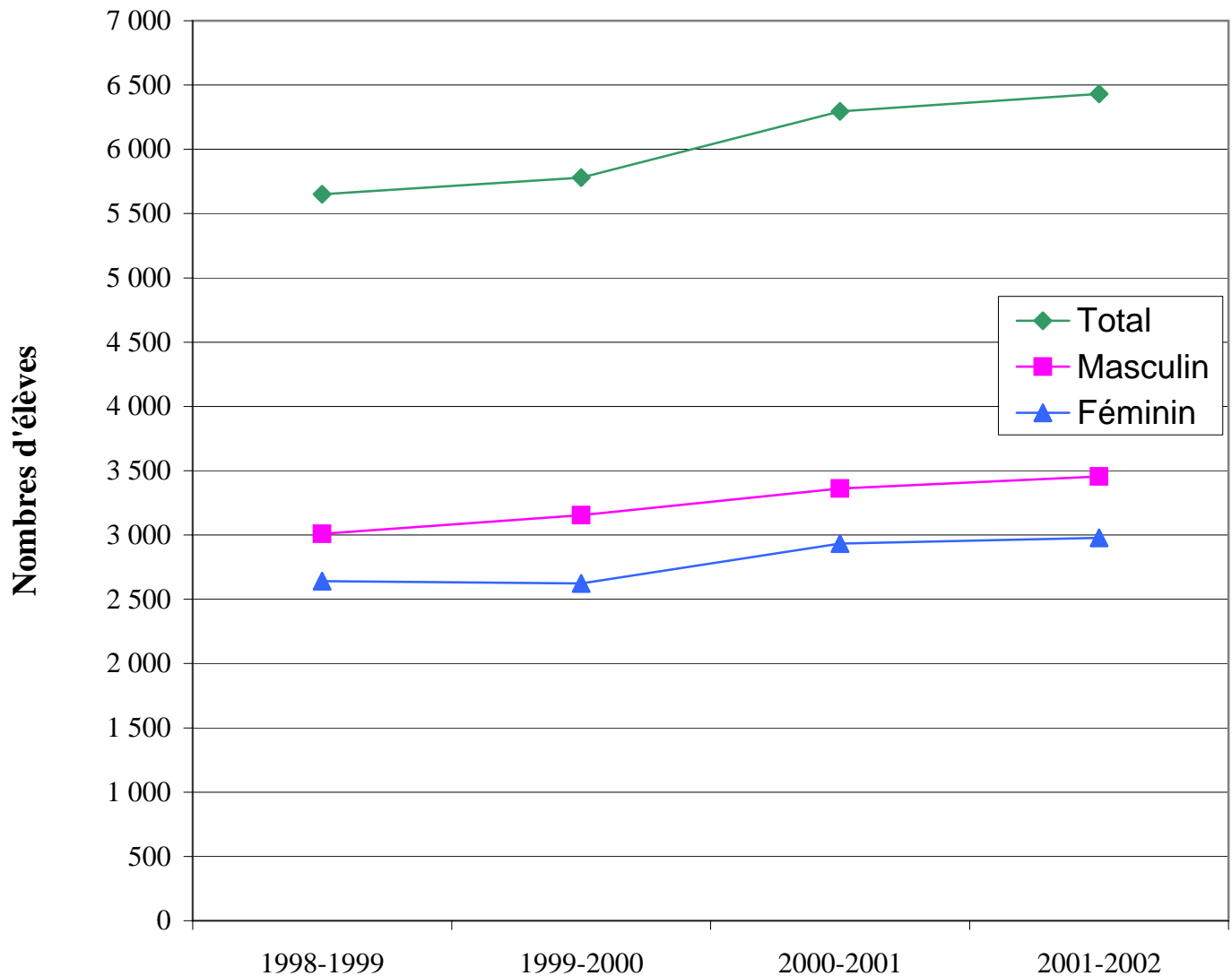
	Élèves inscrits en formation générale des adultes ¹			
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
CS des Hauts-Cantons	708	561	547	517
Masculin	340	272	259	267
Féminin	368	289	288	250
CS de la Région-de-Sherbrooke	3 626	3 826	4 052	4 359
Masculin	1 984	2 174	2 281	2 456
Féminin	1 642	1 652	1 771	1 903
CS des Sommets	765	687	802	639
Masculin	413	364	402	308
Féminin	352	323	400	331
CS Eastern Townships²	552	687	893	917
Masculin	272	345	419	424
Féminin	280	360	474	493
Estrie³	5 651	5 779	6 294	6 432
Masculin	3 009	3 155	3 361	3 455
Féminin	2 642	2 624	2 933	2 977
Ensemble du Québec⁴	148 405	144 074	150 457	164 204
Masculin	76 023	73 871	77 206	82 448
Féminin	72 382	70 203	73 251	81 756

1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une seule fois.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes de la région de l'Estrie², selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002



1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une seule fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

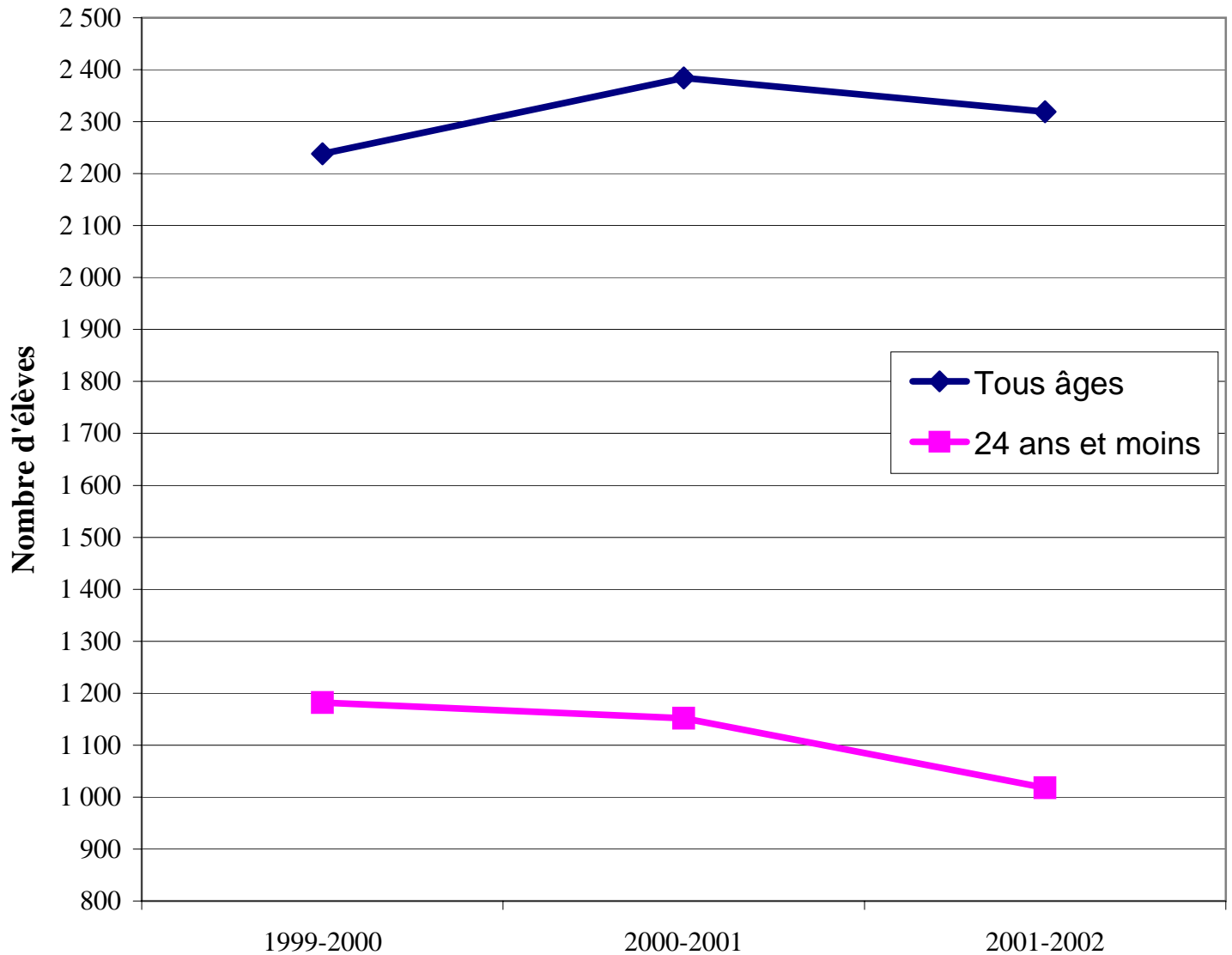
	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	219	132	60,3	252	165	65,5	215	131	60,9
Masculin	110	76	69,1	127	97	76,4	121	88	72,7
Féminin	109	56	51,4	125	68	54,4	94	43	45,7
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 397	648	46,4	1 375	585	42,5	1 423	545	38,3
Masculin	858	390	45,5	840	371	44,2	866	325	37,5
Féminin	539	258	47,9	535	214	40,0	557	220	39,5
CS des Sommets	267	182	68,2	353	179	50,7	286	146	51,0
Masculin	143	106	74,1	193	101	52,3	142	89	62,7
Féminin	124	76	61,3	160	78	48,8	144	57	39,6
CS Eastern Townships²	355	220	62,0	404	223	55,2	395	196	49,6
Masculin	182	120	65,9	206	124	60,2	182	109	59,9
Féminin	173	100	57,8	198	99	50,0	213	87	40,8
Estrie³	2 238	1 182	52,8	2 384	1 152	48,3	2 319	1 018	43,9
Masculin	1 293	692	53,5	1 366	693	50,7	1 311	611	46,6
Féminin	945	490	51,9	1 018	459	45,1	1 008	407	40,4
Ensemble du Québec⁴	56 975	31 837	55,9	61 087	31 682	51,9	65 972	33 789	51,2
Masculin	30 115	18 619	61,8	32 232	18 585	57,7	34 158	19 468	57,0
Féminin	26 860	13 218	49,2	28 855	13 097	45,4	31 814	14 321	45,0

1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2001-2002



1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	24	13	54,2	27	15	55,6	30	18	60,0
Masculin	9	6	66,7	17	**	**	12	6	50,0
Féminin	15	7	46,7	10	**	**	18	12	66,7
CS de la Région-de-Sherbrooke	92	46	50,0	105	58	55,2	78	40	51,3
Masculin	51	26	51,0	67	39	58,2	55	30	54,5
Féminin	41	20	48,8	38	19	50,0	23	10	43,5
CS des Sommets	23	12	52,2	**	**	**	0	0	0,0
Masculin	16	**	**	**	**	**	0	0	0,0
Féminin	7	**	**	**	**	**	0	0	0,0
CS Eastern Townships³	0	0	0,0	6	6	100,0	**	**	**
Masculin	0	0	0,0	**	**	**	**	**	**
Féminin	0	0	0,0	**	**	**	0	0	0,0
Estrie⁴	139	71	51,1	142	80	56,3	109	59	54,1
Masculin	76	40	52,6	92	57	62,0	68	37	54,4
Féminin	63	31	49,2	50	23	46,0	41	22	53,7
Ensemble du Québec⁵	10 026	4 771	47,6	12 069	6 738	55,8	13 645	7 380	54,1
Masculin	4 844	2 477	51,1	5 674	3 329	58,7	6 293	3 602	57,2
Féminin	5 182	2 294	44,3	6 395	3 409	53,3	7 352	3 778	51,4

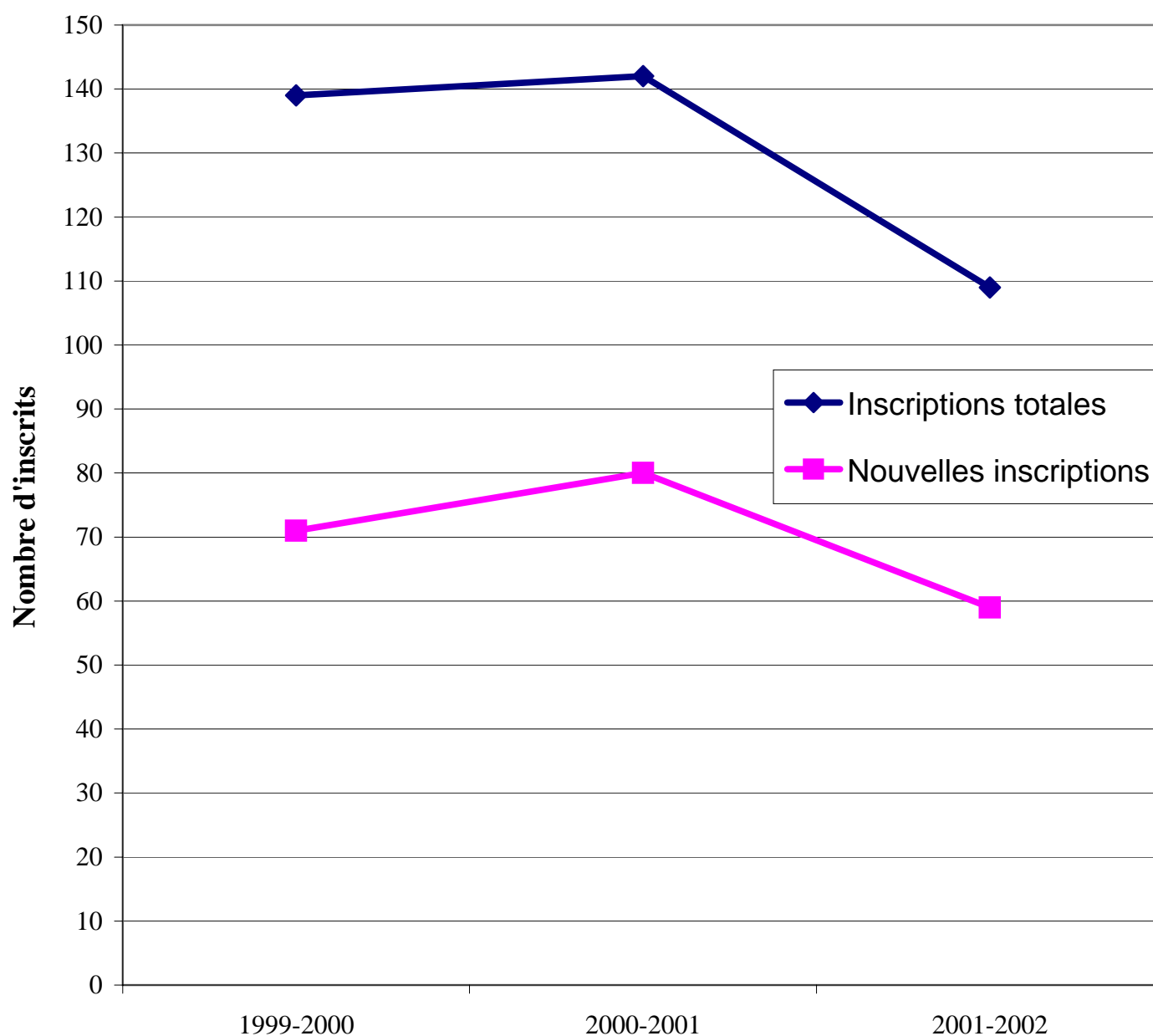
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
5. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans la région de l'Estrie³, de 1999-2000 à 2001-2002



1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
 2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
 3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
- Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de l'Estrie, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1997 à 2002, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

CÉGEP DE SHERBROOKE	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	909	965	877	851	885	711
Masculin	351	333	356	350	317	272
Féminin	558	632	521	501	568	439
TECHNIQUE	686	725	647	666	645	573
Masculin	326	357	296	318	276	251
Féminin	360	368	351	348	369	322
AUTRES²	53	0	8	43	92	147
Masculin	24	0	**	33	52	75
Féminin	29	0	**	10	40	72
TOTAL	1 648	1 690	1 532	1 560	1 622	1 431
Masculin	701	690	658	701	645	598
Féminin	947	1 000	874	859	977	833

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE (CAMPUS LENNOXVILL)	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	385	347	362	353	321	323
Masculin	170	151	157	146	132	145
Féminin	215	196	205	207	189	178
TECHNIQUE	59	62	69	57	51	32
Masculin	33	37	29	33	29	15
Féminin	26	25	40	24	22	17
AUTRES²	22	24	15	17	14	13
Masculin	16	19	**	**	**	**
Féminin	6	5	**	**	**	**
TOTAL	466	433	446	427	386	368
Masculin	219	207	198	192	171	169
Féminin	247	226	248	235	215	199

TOTAL SECTEUR PUBLIC	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	1 294	1 312	1 239	1 204	1 206	1 034
Masculin	521	484	513	496	449	417
Féminin	773	828	726	708	757	617
TECHNIQUE	745	787	716	723	696	605
Masculin	359	394	325	351	305	266
Féminin	386	393	391	372	391	339
AUTRES²	75	24	23	60	106	160
Masculin	40	19	18	46	62	84
Féminin	35	5	5	14	44	76
TOTAL	2 114	2 123	1 978	1 987	2 008	1 799
Masculin	920	897	856	893	816	767
Féminin	1 194	1 226	1 122	1 094	1 192	1 032

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

- Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
- Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2002-03-01).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de l'Estrie, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1997 à 2002, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS**SÉMINAIRE DE SHERBROOKE**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	71	72	88	92	85	90
Masculin	45	34	42	43	42	50
Féminin	26	38	46	49	43	40
TECHNIQUE	29	43	41	56	31	36
Masculin	10	7	10	24	8	**
Féminin	19	36	31	32	23	**
AUTRES²	0	0	0	**	0	0
Masculin	0	0	0	**	0	0
Féminin	0	0	0	0	0	0
TOTAL	100	115	129	149	116	126
Masculin	55	41	52	68	50	52
Féminin	45	74	77	81	66	74

TOTAL ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	71	72	88	92	85	90
Masculin	45	34	42	43	42	50
Féminin	26	38	46	49	43	40
TECHNIQUE	29	43	41	56	31	36
Masculin	10	7	10	24	8	**
Féminin	19	36	31	32	23	**
AUTRES²	0	0	0	**	0	0
Masculin	0	0	0	**	0	0
Féminin	0	0	0	0	0	0
TOTAL	100	115	129	149	116	126
Masculin	55	41	52	68	50	52
Féminin	45	74	77	81	66	74

TOTAL DE TOUS LES RÉSEAUX**ESTRIE**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PRÉUNIVERSITAIRE	1 365	1 384	1 327	1 296	1 291	1 124
Masculin	566	518	555	539	491	467
Féminin	799	866	772	757	800	657
TECHNIQUE	774	830	757	779	727	641
Masculin	369	401	335	375	313	268
Féminin	405	429	422	404	414	373
AUTRES²	75	24	23	61	106	160
Masculin	40	19	18	47	62	84
Féminin	35	5	5	14	44	76
TOTAL	2 214	2 238	2 107	2 136	2 124	1 925
Masculin	975	938	908	961	866	819
Féminin	1 239	1 300	1 199	1 175	1 258	1 106

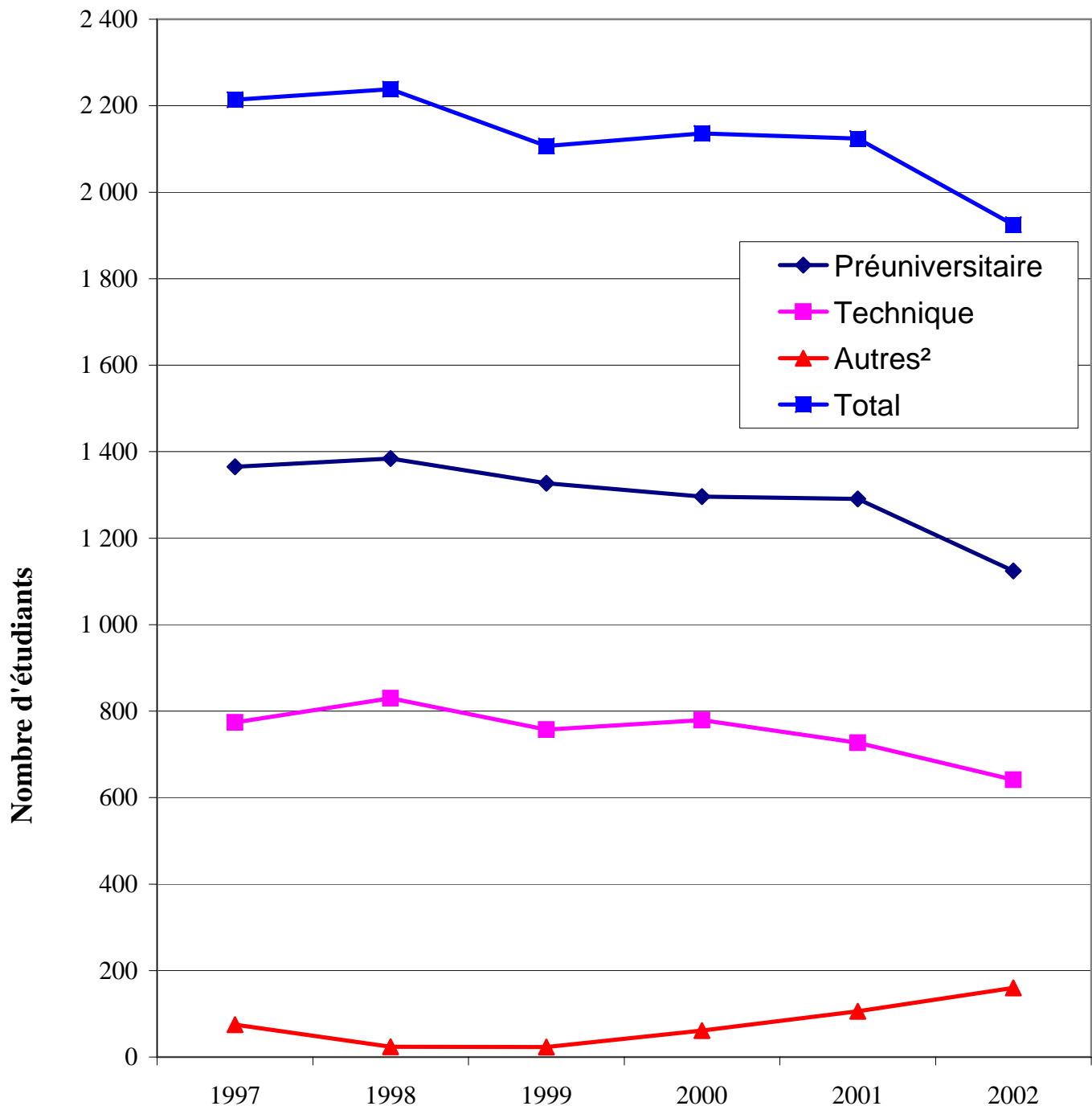
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

- Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
- Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2002-03-01).

GRAPHIQUE 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le type de formation, de 1997 à 2002, session d'automne



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2002-03-01).

TABLEAU 3.14

Répartition du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 1999 à 2002

Type de formation	Automne 1999			Automne 2000			Automne 2001			Automne 2002		
	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région
PRÉUNIVERSITAIRE	1 013	936	92,4	989	916	92,6	1 001	913	91,2	854	765	89,6
Homme	415	384	92,5	404	377	93,3	357	327	91,6	354	316	89,3
Femme	598	552	92,3	585	539	92,1	644	586	91,0	500	449	89,8
ACCUEIL ET TRANSITION	8	6	75,0	36	34	94,4	63	56	88,9	82	76	92,7
Homme	**	**	**	25	24	96,0	38	31	81,6	48	43	89,6
Femme	**	**	**	11	10	90,9	25	25	100,0	34	33	97,1
TECHNIQUE	588	433	73,6	555	432	77,8	513	390	76,0	434	351	80,9
Homme	267	209	78,3	251	210	83,7	249	187	75,1	177	154	87,0
Femme	321	224	69,8	304	222	73,0	264	203	76,9	257	197	76,7
TOTAL	1 609	1 375	85,5	1 580	1 382	87,5	1 577	1 359	86,2	1 370	1 192	87,0
Homme	687	597	86,9	680	611	89,9	644	545	84,6	579	513	88,6
Femme	922	778	84,4	900	771	85,7	933	814	87,2	791	679	85,8

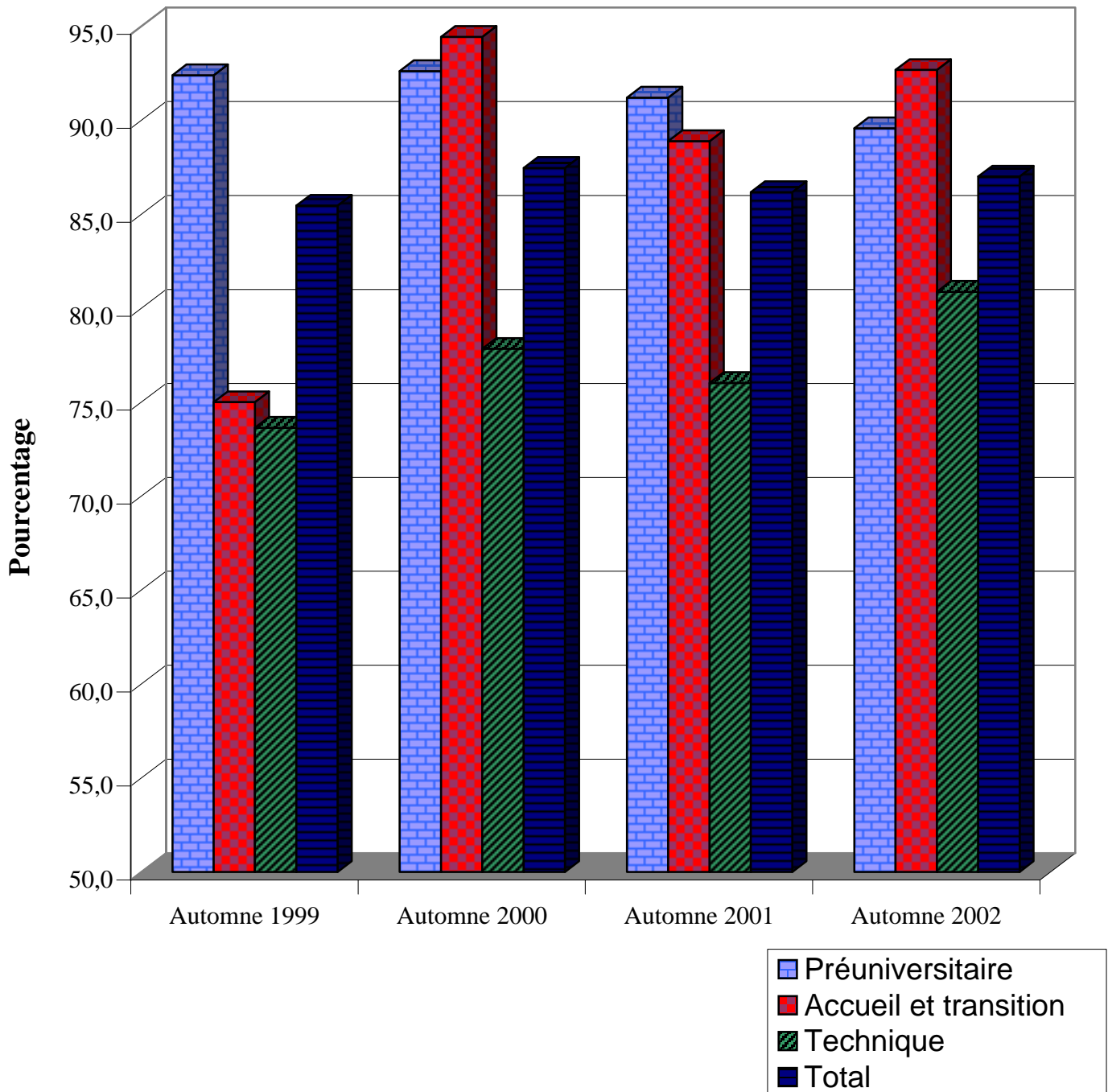
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Source : MEQ, DRSI, fichier « Distribution des nouvelles inscriptions », version SIPEEC 2002, 8 mars 2003.

GRAPHIQUE 3.14

Pourcentage du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2002



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABLEAU 3.15

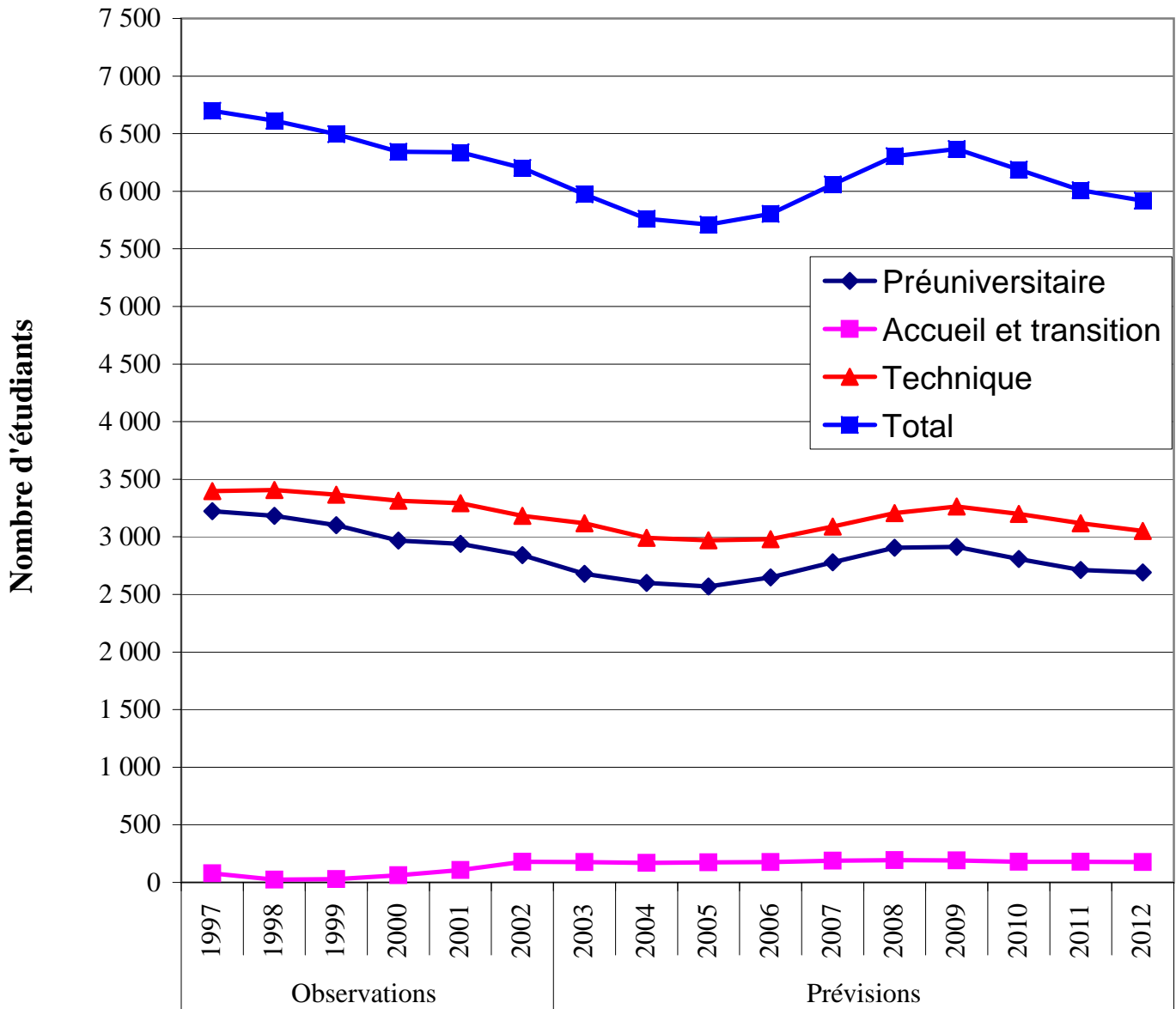
Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 2001 à 2012, session d'automne

	Observations		Prévisions					
	2001	2002	2003	2004	2005	2008	2010	2012
PRÉUNIVERSITAIRE	2 938	2 840	2 679	2 601	2 570	2 906	2 808	2 691
ACCUEIL ET TRANSITION	107	179	177	169	173	193	179	177
TECHNIQUE	3 293	3 183	3 118	2 992	2 969	3 205	3 200	3 050
TOTAL	6 338	6 202	5 974	5 762	5 712	6 304	6 187	5 918
TAUX DE VARIATION (%)		-2,1	-3,7	-3,5	-0,9	10,4	-1,9	-4,3

1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu, entre autres, en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MEQ, DRSI, SIPEEC, avril 2003 (SIGDEC filtré fixe, version du 3 mars 2003).

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 1997 à 2012, session d'automne



1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu, entre autres, en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

TABLEAU 3.16

Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région
de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe,
de 1998 à 2002, session d'automne

Université de Sherbrooke	1998	1999	2000	2001	2002
Baccalauréat	8 423	8 350	8 331	8 219	9 031
Masculin	3 916	3 908	3 760	3 696	4 089
Féminin	4 507	4 442	4 571	4 523	4 942
Maîtrise	2 587	2 617	2 376	2 389	2 341
Masculin	1 249	1 290	1 215	1 226	1 212
Féminin	1 338	1 327	1 161	1 163	1 129
Doctorat	419	462	487	483	536
Masculin	265	280	304	307	335
Féminin	154	182	183	176	201
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	1 938	2 155	2 196	2 297	2 345
Masculin	861	1 021	966	1 053	1 088
Féminin	1 077	1 134	1 230	1 244	1 257
Certificat et diplôme de 2^e cycle	1 135	1 268	1 336	1 606	2 037
Masculin	473	525	558	577	748
Féminin	662	743	778	1 029	1 289
Certificat et diplôme de 3^e cycle	0	0	27	89	94
Masculin	0	0	10	33	37
Féminin	0	0	17	56	57
Autres programmes	1 298	1 610	1 573	1 616	1 602
Masculin	554	662	692	714	636
Féminin	744	948	881	902	966
Total	15 800	16 462	16 326	16 699	17 986
Masculin	7 318	7 686	7 505	7 606	8 145
Féminin	8 482	8 776	8 821	9 093	9 841

Université Bishop's	1998	1999	2000	2001	2002
Baccalauréat	1 827	1 879	1 908	1 903	1 953
Masculin	852	855	842	863	904
Féminin	975	1 024	1 066	1 040	1 049
Maîtrise	27	21	10	20	10
Masculin	8	8	**	7	**
Féminin	19	13	**	13	**
Doctorat	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	58	121	130	103	101
Masculin	17	29	27	25	17
Féminin	41	92	103	78	84
Certificat et diplôme de 2^e cycle	7	7	**	**	0
Masculin	**	**	0	0	0
Féminin	**	**	**	**	0
Certificat et diplôme de 3^e cycle	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Autres programmes	471	430	376	407	405
Masculin	142	181	155	155	142
Féminin	329	249	221	252	263
Total	2 390	2 458	2 425	2 436	2 469
Masculin	1 021	1 074	1 028	1 050	1 066
Féminin	1 369	1 384	1 397	1 386	1 403

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

Sources : (avant 2001-2002) Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); (à partir de 2001-2002)

Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

TABLEAU 3.16 (Suite)

Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région
de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe,
de 1998 à 2002, session d'automne

Total Estrie	1998	1999	2000	2001	2002
Baccalauréat	10 250	10 229	10 239	10 122	10 984
Masculin	4 768	4 763	4 602	4 559	4 993
Féminin	5 482	5 466	5 637	5 563	5 991
Maîtrise	2 614	2 638	2 386	2 409	2 351
Masculin	1 257	1 298	1 219	1 233	1 215
Féminin	1 357	1 340	1 167	1 176	1 136
Doctorat	419	462	487	483	536
Masculin	265	280	304	307	335
Féminin	154	182	183	176	201
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	1 996	2 276	2 326	2 400	2 446
Masculin	878	1 050	993	1 078	1 105
Féminin	1 118	1 226	1 333	1 322	1 341
Certificat et diplôme de 2^e cycle	1 142	1 275	1 337	1 609	2 037
Masculin	475	526	558	577	748
Féminin	667	749	779	1 032	1 289
Certificat et diplôme de 3^e cycle	0	0	27	89	94
Masculin	0	0	10	33	37
Féminin	0	0	17	56	57
Autres programmes	1 769	2 040	1 949	2 023	2 007
Masculin	696	843	847	869	778
Féminin	1 073	1 197	1 102	1 154	1 229
Total	18 190	18 920	18 751	19 135	20 455
Masculin	8 339	8 760	8 533	8 656	9 211
Féminin	9 851	10 160	10 218	10 479	11 244

Sources : (avant 2001-2002) Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); (à partir de 2001-2002)
Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

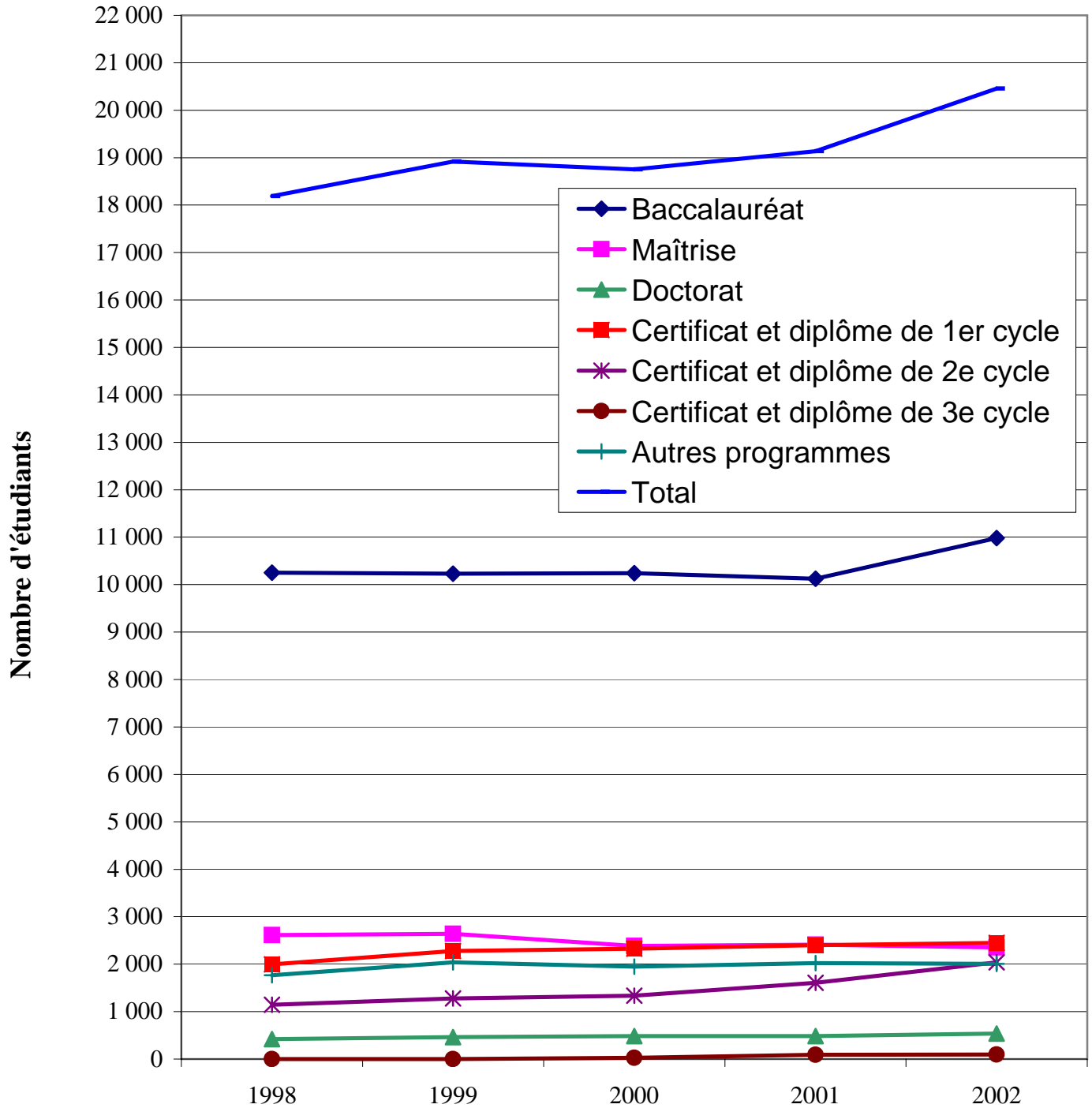
Évolution de l'effectif étudiant (médecins résidents) des universités
pour la région de l'Estrie, selon l'université,
le type de sanction et le sexe,
de 1997-1998 à 2001-2002

Université de Sherbrooke	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Certificat et diplôme 2e cycle	364	354	346	352	349
Masculin	151	143	135	137	142
Féminin	213	211	211	215	207

Sources : (avant 2001-2002) Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); (à partir de 2001-2002)
Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

GRAPHIQUE 3.16

Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe, de 1998 à 2002, session d'automne



Sources : (avant 2001-2002) Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); (à partir de 2001-2002) Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

TABLEAU 4.1

Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe¹, de 2000-2001 à 2002-2003

	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	TOTAL HANDICAPÉS	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL HANDICAPÉS	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL HANDICAPÉS	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
		N	%		N	%		N	%
CS des Hauts-Cantons									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	77	61	79,0	69	**	**	96	**	**
SECONDAIRE	24	5	21,0	23	**	**	23	**	**
TOTAL	101	66	65,0	92	57	62,0	119	71	60,0
CS de la Région-de-Sherbrooke									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	230	99	43,0	211	85	40,0	233	93	40,0
SECONDAIRE	176	24	14,0	159	20	13,0	170	27	16,0
TOTAL	406	123	30,0	370	105	28,0	403	120	30,0
CS des Sommets									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	92	56	61,0	63	27	43,0	95	36	38,0
SECONDAIRE	44	9	20,0	39	11	28,0	34	10	29,0
TOTAL	136	65	48,0	102	38	37,0	129	46	36,0
CS Eastern Townships²									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	97	96	99,0	71	69	97,0	90	83	92,0
SECONDAIRE	35	9	26,0	36	10	28,0	35	11	31,0
TOTAL	132	105	80,0	107	79	74,0	125	94	75,0
Estrie³									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	496	312	63,0	414	234	57,0	514	279	54,0
Masculin	325	206	63,0	263	144	55,0	340	184	54,0
Féminin	171	106	62,0	151	90	60,0	174	95	55,0
SECONDAIRE	279	47	17,0	257	45	18,0	262	52	20,0
Masculin	174	24	14,0	153	24	16,0	161	30	19,0
Féminin	105	23	22,0	104	21	20,0	101	22	22,0
TOTAL	775	359	46,0	671	279	42,0	776	331	43,0
Masculin	499	230	46,0	416	168	40,0	501	214	43,0
Féminin	276	129	47,0	255	111	44,0	275	117	43,0
Ensemble du Québec⁴									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	10 960	5 012	46,0	11 869	5 371	45,0	11 500	5 027	44,0
Masculin	7 364	3 280	45,0	8 026	3 500	44,0	7 799	3 275	42,0
Féminin	3 596	1 732	48,0	3 843	1 871	49,0	3 701	1 752	47,0
SECONDAIRE	6 096	1 586	26,0	6 271	1 500	24,0	6 351	1 584	25,0
Masculin	3 649	917	25,0	3 808	890	23,0	3 842	941	24,0
Féminin	2 447	669	27,0	2 463	610	25,0	2 509	643	26,0
TOTAL	17 056	6 598	39,0	18 140	6 871	38,0	17 851	6 611	37,0
Masculin	11 013	4 197	38,0	11 834	4 390	37,0	11 641	4 216	36,0
Féminin	6 043	2 401	40,0	6 306	2 481	39,0	6 210	2 395	39,0

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. La sexisation des données des commissions scolaires n'est pas diffusée en raison des petits nombres et de la protection des renseignements nominatifs.
 2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
 3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
 4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.
- Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie qui passent au secondaire avec retard¹, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

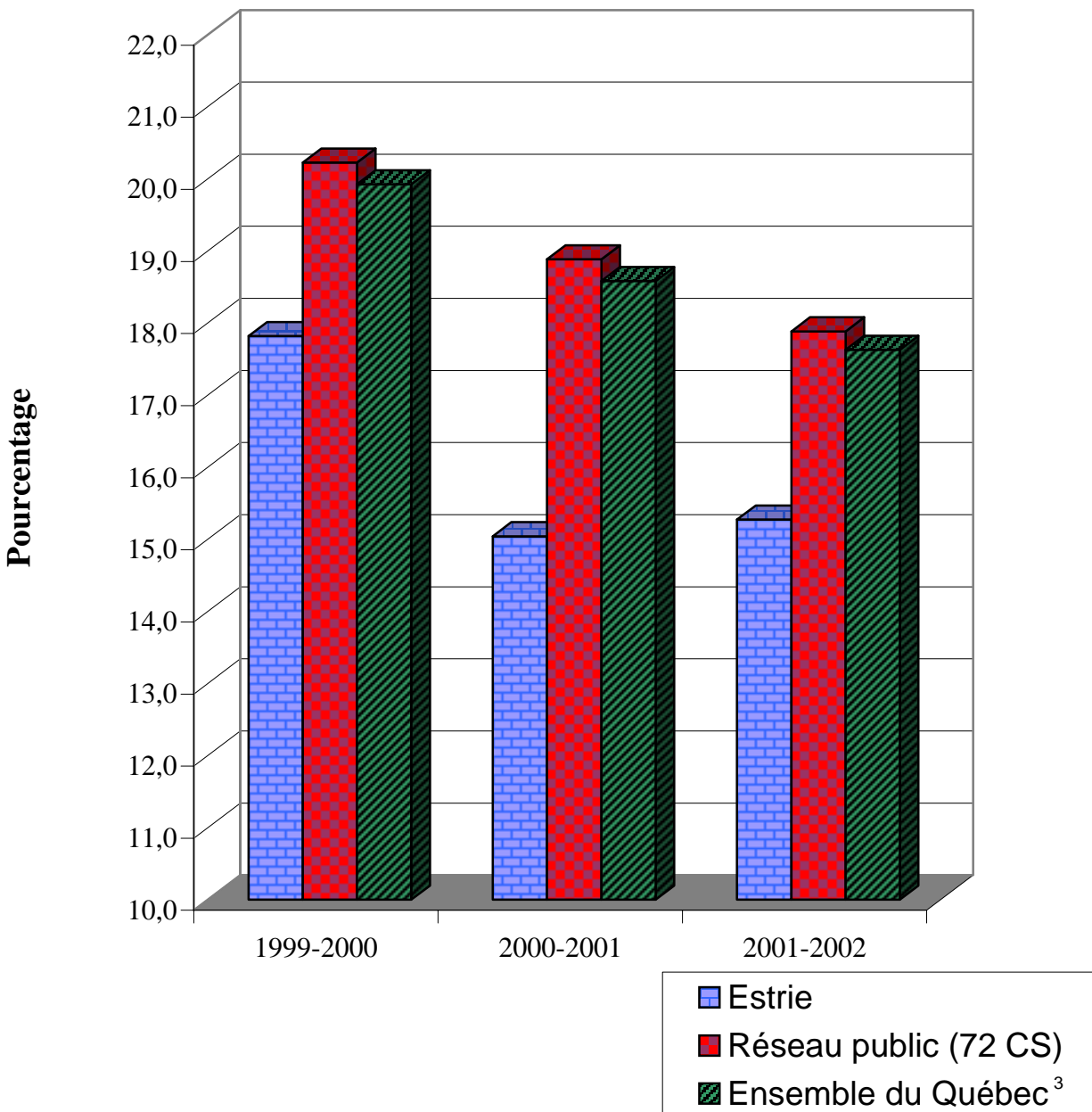
	Élèves au primaire en 1999-2000 qui passent au secondaire en 2000-2001				Élèves au primaire en 2000-2001 qui passent au secondaire en 2001-2002				Élèves au primaire en 2001-2002 qui passent au secondaire en 2002-2003			
	Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	662	490	172	26,0	671	535	136	20,3	697	533	164	23,5
Masculin	359	249	110	30,6	330	240	90	27,3	351	250	101	28,8
Féminin	303	241	62	20,5	341	295	46	13,5	346	283	63	18,2
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 594	1 390	204	12,8	1 665	1 444	221	13,3	1 847	1 651	196	10,6
Masculin	840	721	119	14,2	847	736	111	13,1	944	842	102	10,8
Féminin	754	669	85	11,3	818	708	110	13,4	903	809	94	10,4
CS des Sommets	824	689	135	16,4	840	730	110	13,1	870	750	120	13,8
Masculin	402	322	80	19,9	423	356	67	15,8	423	344	79	18,7
Féminin	422	367	55	13,0	417	374	43	10,3	447	406	41	9,2
CS Eastern Townships²	506	378	128	25,3	507	420	87	17,2	593	461	132	22,3
Masculin	259	181	78	30,1	266	211	55	20,7	321	244	77	24,0
Féminin	247	197	50	20,2	241	209	32	13,3	272	217	55	20,2
Estrie³	3 586	2 947	639	17,8	3 683	3 129	554	15,0	4 007	3 395	612	15,3
Masculin	1 860	1 473	387	20,8	1 866	1 543	323	17,3	2 039	1 680	359	17,6
Féminin	1 726	1 474	252	14,6	1 817	1 586	231	12,7	1 968	1 715	253	12,9
Réseau public (72 CS)	81 410	64 944	16 466	20,2	84 881	68 852	16 029	18,9	90 811	74 570	16 241	17,9
Masculin	41 841	31 843	9 998	23,9	43 184	33 540	9 644	22,3	46 565	36 614	9 951	21,4
Féminin	39 569	33 101	6 468	16,3	41 697	35 312	6 385	15,3	44 246	37 956	6 290	14,2
Ensemble du Québec⁴	85 765	68 676	17 089	19,9	89 436	72 816	16 620	18,6	95 891	78 986	16 905	17,6
Masculin	43 988	33 605	10 383	23,6	45 383	35 379	10 004	22,0	48 976	38 603	10 373	21,2
Féminin	41 777	35 071	6 706	16,1	44 053	37 437	6 616	15,0	46 915	40 383	6 532	13,9

1. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2000 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2001, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie¹ qui passent au secondaire avec retard², de 1999-2000 à 2001-2002



1. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2000 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2001, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

TABLEAU 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, pour les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

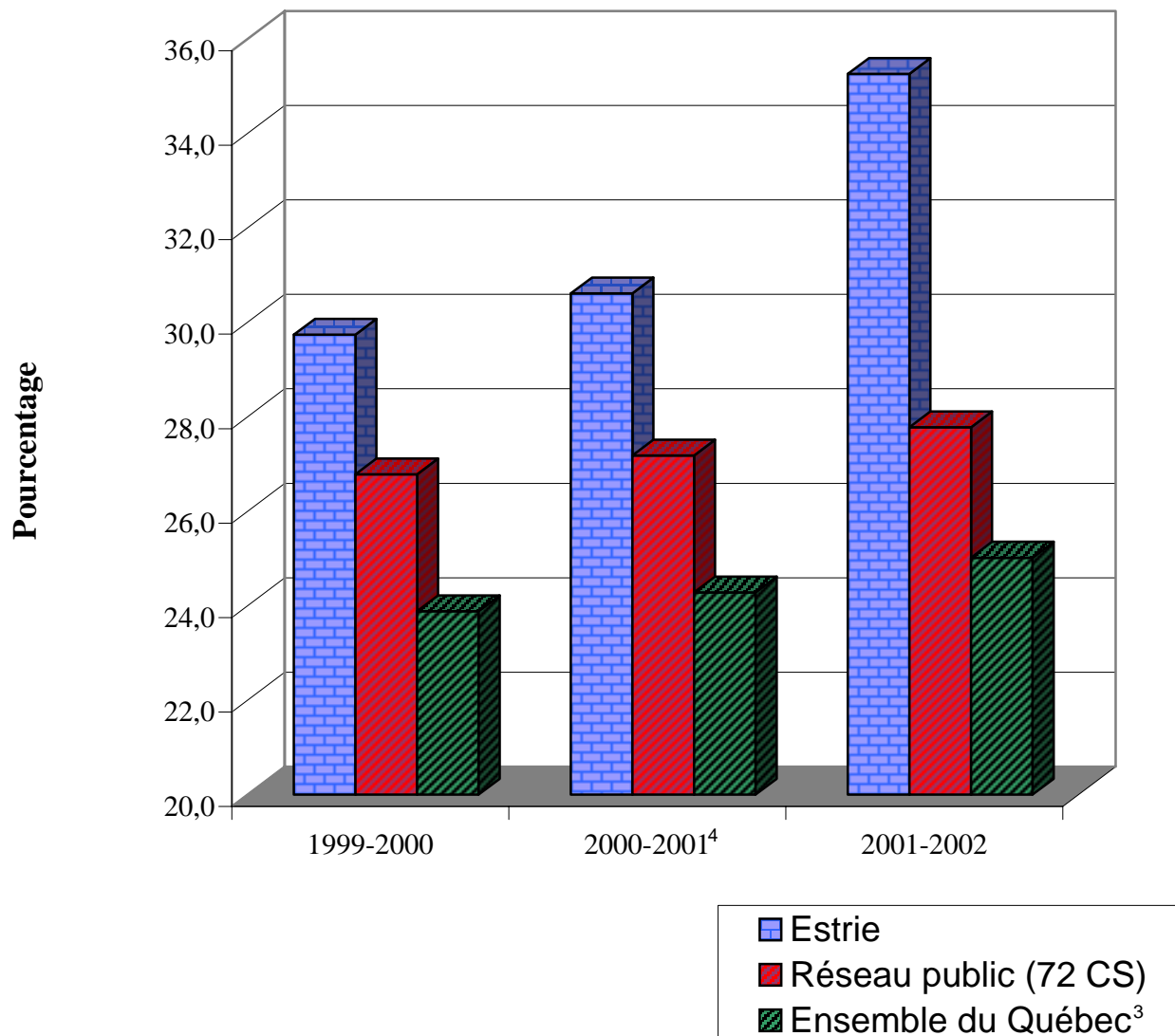
	Élèves du secondaire inscrits en 1999-2000 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2000-2001 et sortants ²				Élèves du secondaire inscrits en 2001-2002 et sortants			
	Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants		
		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	556	377	179	32,2	541	393	148	27,4	564	384	180	31,9
Masculin	263	135	128	48,7	264	163	101	38,3	267	157	110	41,2
Féminin	293	242	51	17,4	277	230	47	17,0	297	227	70	23,6
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 380	996	384	27,8	1 385	953	432	31,2	1 250	803	447	35,8
Masculin	745	499	246	33,0	692	416	276	39,9	646	366	280	43,3
Féminin	635	497	138	21,7	693	537	156	22,5	604	437	167	27,6
CS des Sommets	658	475	183	27,8	669	456	213	31,8	647	420	227	35,1
Masculin	333	213	120	36,0	375	231	144	38,4	356	204	152	42,7
Féminin	325	262	63	19,4	294	225	69	23,5	291	216	75	25,8
CS Eastern Townships³	473	307	166	35,1	463	320	143	30,9	401	246	155	38,7
Masculin	231	135	96	41,6	231	142	89	38,5	200	112	88	44,0
Féminin	242	172	70	28,9	232	178	54	23,3	201	134	67	33,3
Estrie⁴	3 067	2 155	912	29,7	3 058	2 122	936	30,6	2 862	1 853	1 009	35,3
Masculin	1 572	982	590	37,5	1 562	952	610	39,1	1 469	839	630	42,9
Féminin	1 495	1 173	322	21,5	1 496	1 170	326	21,8	1 393	1 014	379	27,2
Réseau public (72 CS)	67 276	49 260	18 016	26,8	66 450	48 391	18 059	27,2	62 286	44 986	17 300	27,8
Masculin	33 634	22 229	11 405	33,9	33 150	21 842	11 308	34,1	30 901	20 008	10 893	35,3
Féminin	33 642	27 031	6 611	19,7	33 300	26 549	6 751	20,3	31 385	24 978	6 407	20,4
Ensemble du Québec⁵	80 612	61 362	19 250	23,9	79 867	60 475	19 392	24,3	75 428	56 559	18 869	25,0
Masculin	39 888	27 803	12 085	30,3	39 455	27 445	12 010	30,4	37 067	25 327	11 740	31,7
Féminin	40 724	33 559	7 165	17,6	40 412	33 030	7 382	18,3	38 361	31 232	7 129	18,6

- Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :
 - il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ;
 - il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.
- En 2000-2001, environ 300 qualifications ont été décernées. Pour l'ensemble du Québec, le taux de décrochage est de 24,3 %. Si on avait ignoré ces qualifications, ce taux aurait été de 24,7 %.
- Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
- Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
- Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, pour les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2001-2002



1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :
 - a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ;
 - b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.
2. Les données par région administrative correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.
4. En 2000-2001, environ 300 qualifications ont été décernées. Pour l'ensemble du Québec, le taux de décrochage est de 24,3 %. Si on avait ignoré ces qualifications, ce taux aurait été de 24,7 %.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

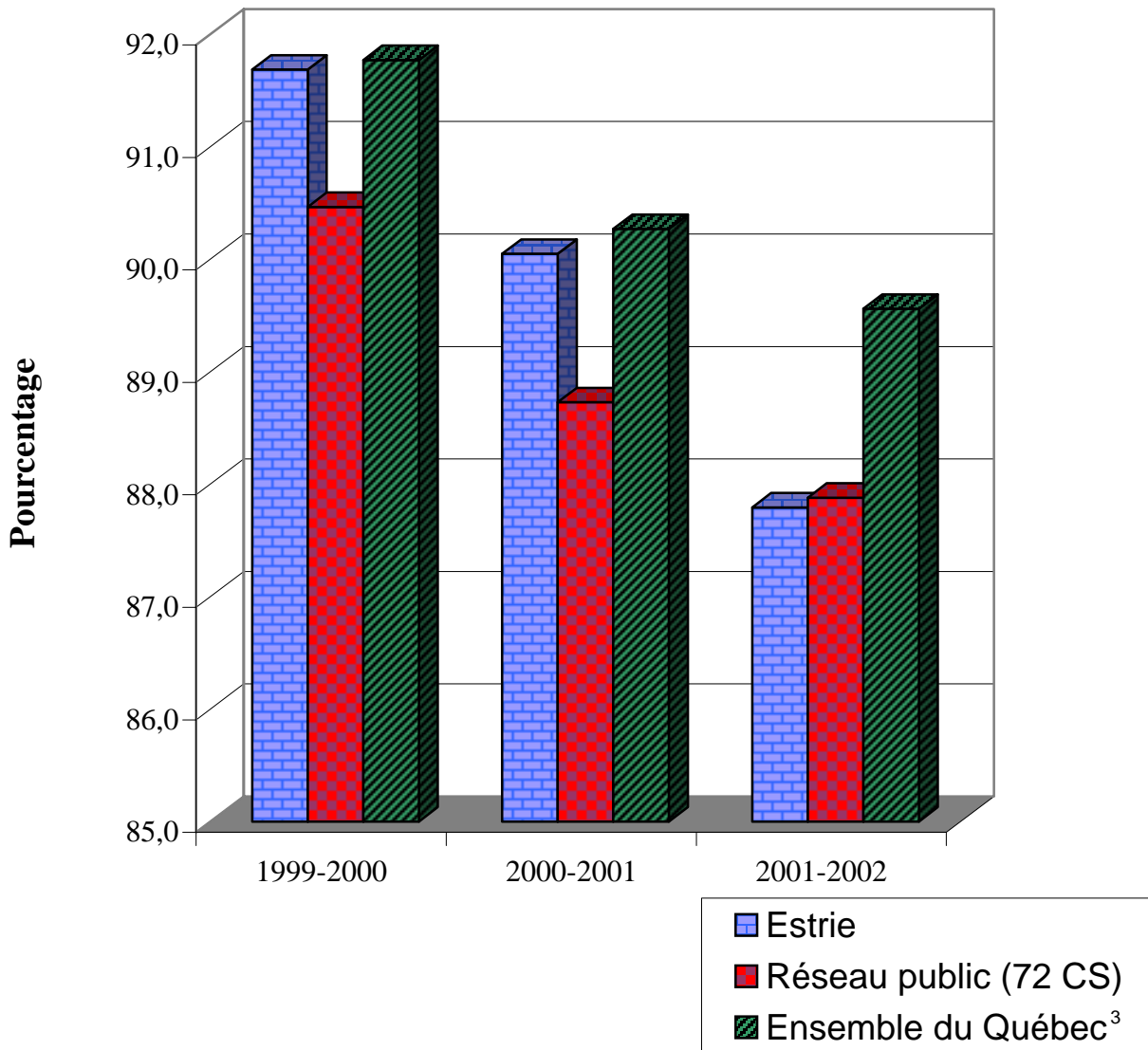
	Ensemble des épreuves 1999-2000			Ensemble des épreuves 2000-2001			Ensemble des épreuves 2001-2002		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS des Hauts-Cantons	2 415	2 244	92,9	2 810	2 544	90,5	2 728	2 478	90,8
Masculin	1 026	957	93,3	1 285	1 167	90,8	1 206	1 100	91,2
Féminin	1 389	1 287	92,7	1 525	1 377	90,3	1 522	1 378	90,5
CS de la Région-de-Sherbrooke	5 966	5 429	91,0	6 124	5 462	89,2	6 165	5 278	85,6
Masculin	2 918	2 657	91,1	2 863	2 564	89,6	2 891	2 413	83,5
Féminin	3 048	2 772	90,9	3 261	2 898	88,9	3 274	2 865	87,5
CS des Sommets	3 016	2 861	94,9	3 015	2 828	93,8	3 035	2 811	92,6
Masculin	1 552	1 465	94,4	1 534	1 429	93,2	1 454	1 332	91,6
Féminin	1 464	1 396	95,4	1 481	1 399	94,5	1 581	1 479	93,5
CS Eastern Townships²	1 772	1 540	86,9	1 736	1 489	85,8	1 794	1 480	82,5
Masculin	809	690	85,3	840	713	84,9	771	628	81,5
Féminin	963	850	88,3	896	776	86,6	1 023	852	83,3
Estrie³	13 169	12 074	91,7	13 685	12 323	90,0	13 722	12 047	87,8
Masculin	6 305	5 769	91,5	6 522	5 873	90,0	6 322	5 473	86,6
Féminin	6 864	6 305	91,9	7 163	6 450	90,0	7 400	6 574	88,8
Réseau public (72 CS)	307 058	277 778	90,5	321 801	285 525	88,7	325 403	285 961	87,9
Masculin	146 393	131 284	89,7	153 310	134 574	87,8	153 281	132 742	86,6
Féminin	160 665	146 494	91,2	168 491	150 951	89,6	172 122	153 219	89,0
Ensemble du Québec⁴	371 516	340 941	91,8	393 675	355 363	90,3	398 573	356 961	89,6
Masculin	176 669	160 876	91,1	186 973	167 185	89,4	187 579	165 871	88,4
Féminin	194 847	180 065	92,4	206 702	188 178	91,0	210 994	191 090	90,6

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

GRAPHIQUE 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2001-2002



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

TABLEAU 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

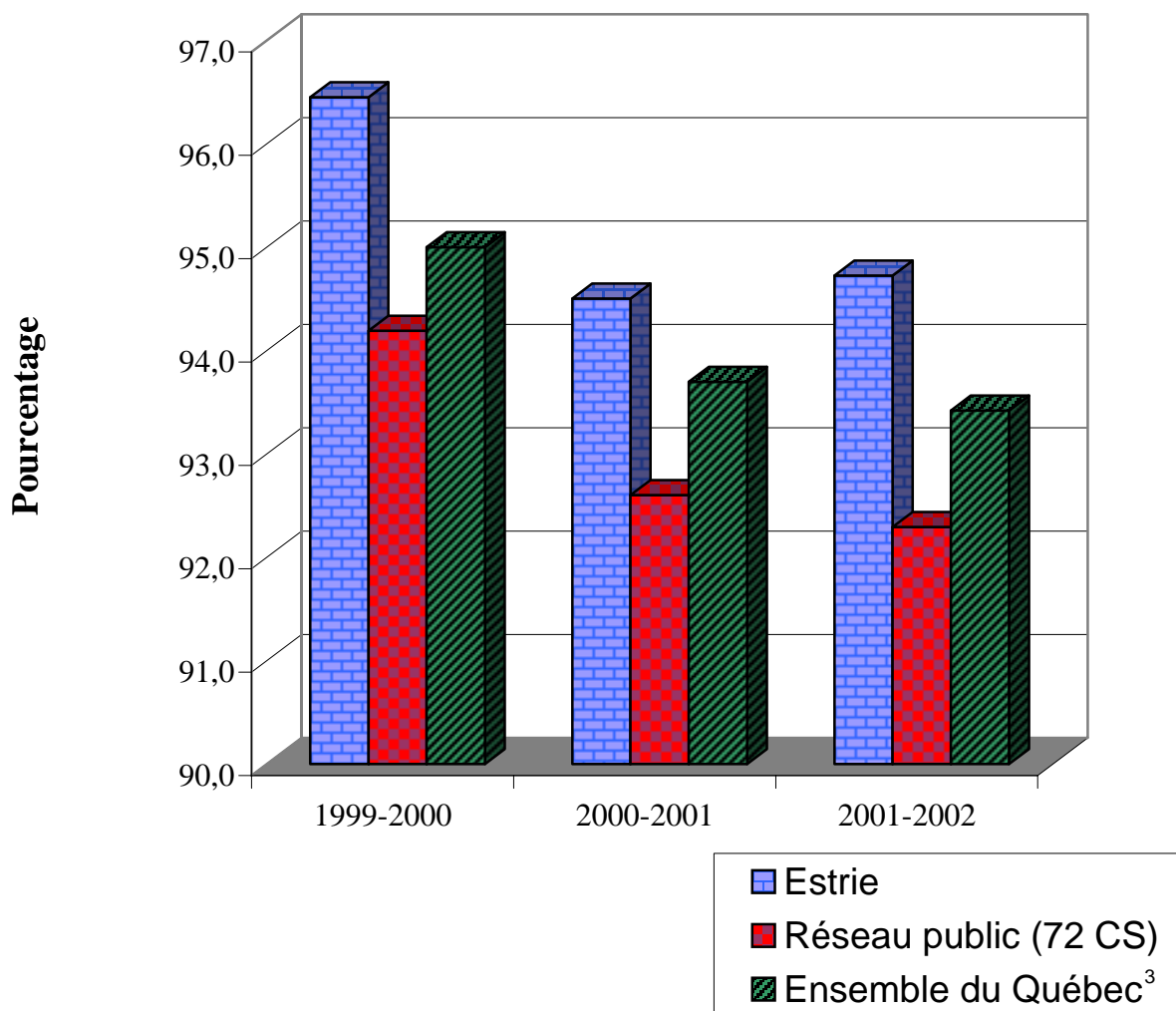
	Épreuve de français, langue d'enseignement								
	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS des Hauts-Cantons	405	397	98,0	436	419	96,1	434	409	94,2
Masculin	149	142	95,3	186	177	95,2	176	162	92,0
Féminin	256	255	99,6	250	242	96,8	258	247	95,7
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 069	1 033	96,6	1 139	1 072	94,1	914	857	93,8
Masculin	533	508	95,3	533	494	92,7	414	378	91,3
Féminin	536	525	97,9	606	578	95,4	500	479	95,8
CS des Sommets	537	510	95,0	572	538	94,1	454	441	97,1
Masculin	262	240	91,6	292	270	92,5	215	207	96,3
Féminin	275	270	98,2	280	268	95,7	239	234	97,9
CS Eastern Townships²	18	17	94,4	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	5	5	100,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	13	12	92,3	0	0	0,0	0	0	0,0
Estrie³	2 029	1 957	96,5	2 147	2 029	94,5	1 802	1 707	94,7
Masculin	949	895	94,3	1 011	941	93,1	805	747	92,8
Féminin	1 080	1 062	98,3	1 136	1 088	95,8	997	960	96,3
Réseau public (72 CS)	49 796	46 904	94,2	50 400	46 672	92,6	45 168	41 688	92,3
Masculin	22 863	20 820	91,1	23 226	20 780	89,5	20 289	17 968	88,6
Féminin	26 933	26 084	96,8	27 174	25 892	95,3	24 879	23 720	95,3
Ensemble du Québec⁴	60 994	57 945	95,0	61 628	57 745	93,7	55 840	52 167	93,4
Masculin	28 005	25 851	92,3	28 456	25 897	91,0	25 195	22 740	90,3
Féminin	32 989	32 094	97,3	33 172	31 848	96,0	30 645	29 427	96,0

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

GRAPHIQUE 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2001-2002



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

TABLEAU 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2001-2002

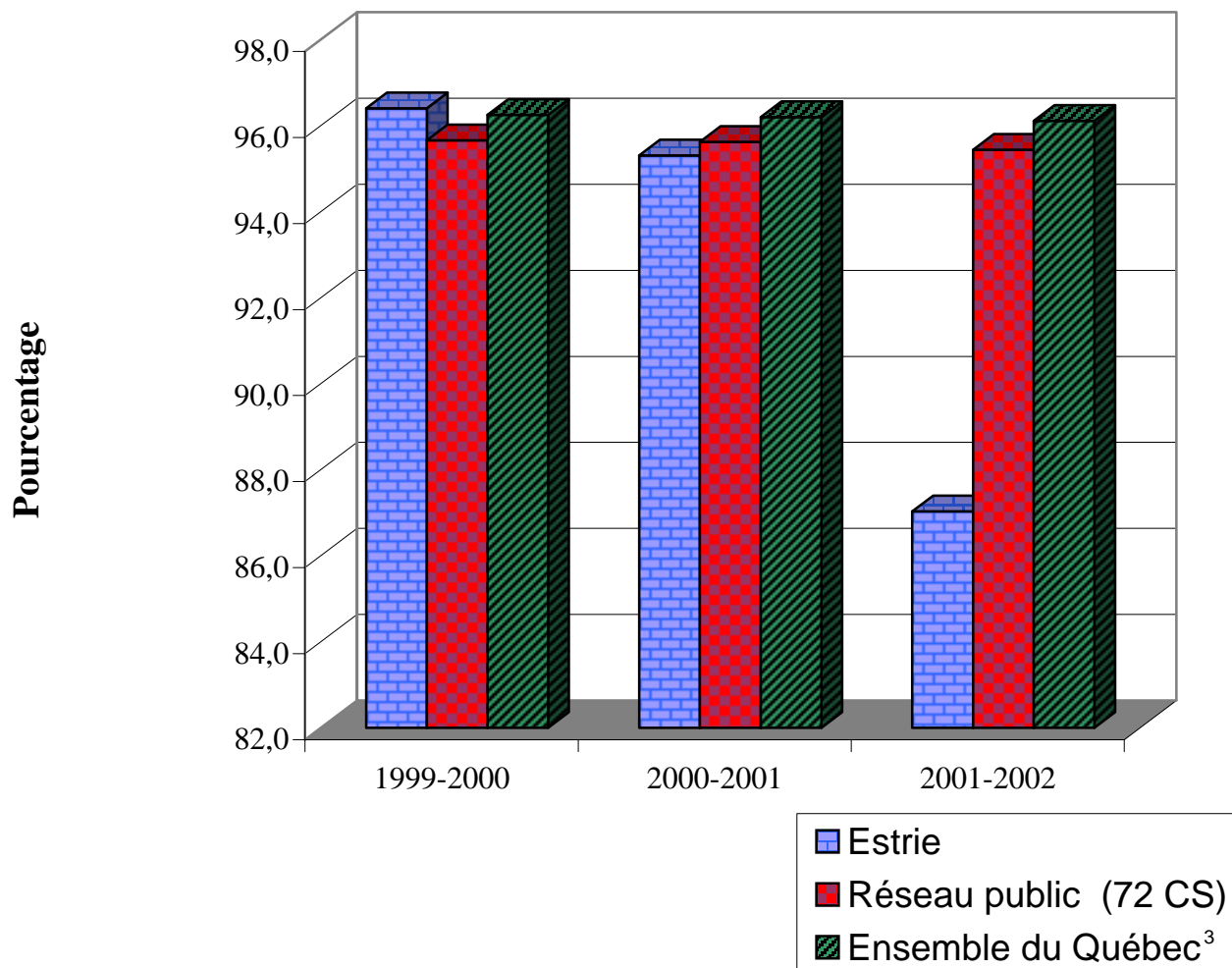
	Épreuve d'anglais, langue d'enseignement								
	1999-2000			2000-2001			2001-2002		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS des Hauts-Cantons	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS de la Région-de-Sherbrooke	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS des Sommets	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS Eastern Townships²	362	349	96,4	384	366	95,3	324	282	87,0
Masculin	166	158	95,2	177	165	93,2	153	130	85,0
Féminin	196	191	97,4	207	201	97,1	171	152	88,9
Estrie³	362	349	96,4	384	366	95,3	324	282	87,0
Masculin	166	158	95,2	177	165	93,2	153	130	85,0
Féminin	196	191	97,4	207	201	97,1	171	152	88,9
Réseau public (72 CS)	6 542	6 258	95,7	6 493	6 209	95,6	6 754	6 446	95,4
Masculin	3 206	3 002	93,6	3 128	2 938	93,9	3 375	3 155	93,5
Féminin	3 336	3 256	97,6	3 365	3 271	97,2	3 379	3 291	97,4
Ensemble du Québec⁴	8 200	7 893	96,3	8 157	7 847	96,2	8 391	8 065	96,1
Masculin	3 979	3 760	94,5	3 894	3 688	94,7	4 151	3 921	94,5
Féminin	4 221	4 133	97,9	4 263	4 159	97,6	4 240	4 144	97,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

GRAPHIQUE 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2001-2002



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

TABLEAU 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹, après trois années,
des nouveaux inscrits² en 1998-1999 et 1999-2000 à un programme
de formation professionnelle dans les commissions scolaires
de la région de l'Estrie, selon le sexe

	Nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle							
	1998-1999 ¹				1999-2000 ¹			
	Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme		
		Même programme	Autre programme de form. prof.	Total		Même programme	Autre programme de form. prof.	Total
N	N	N	%	N	N	N	%	
CS des Hauts-Cantons	225	169	5	77,3	183	151	**	**
Masculin	82	60	**	**	90	75	**	**
Féminin	143	109	**	**	93	76	**	**
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 144	850	20	76,0	1 013	766	12	76,8
Masculin	597	433	8	73,9	512	390	**	**
Féminin	547	417	12	78,4	501	376	**	**
CS des Sommets	384	285	8	76,3	274	213	5	79,6
Masculin	269	215	**	**	201	163	**	**
Féminin	115	70	**	**	73	50	**	**
CS Eastern Townships³	246	147	13	65,0	251	175	**	**
Masculin	121	69	**	**	132	82	**	**
Féminin	125	78	**	**	119	93	0	78,2
Estrie⁴	1 999	1 451	46	74,9	1 721	1 305	24	77,2
Masculin	1 069	777	13	73,9	935	710	10	77,0
Féminin	930	674	33	76,0	786	595	14	77,5
Ensemble du Québec⁵	39 753	27 842	1 456	73,7	36 658	26 259	653	73,4
Masculin	21 441	15 182	621	73,7	19 988	14 320	313	73,2
Féminin	18 312	12 660	835	73,7	16 670	11 939	340	73,7

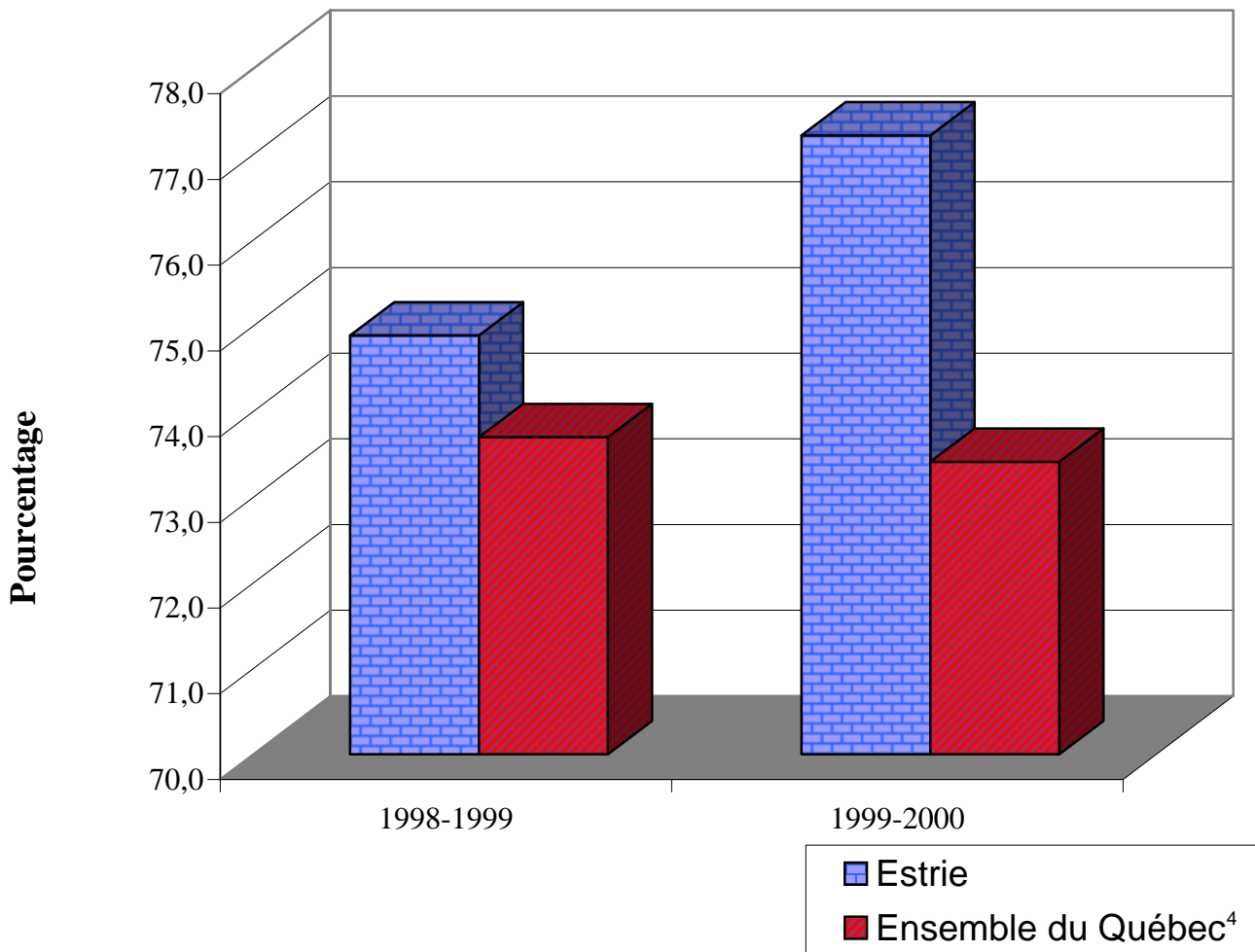
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Pour les nouveaux inscrits des deux cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1998-1999, les diplômes ont été obtenus en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001 et pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et, en 2001-2002.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
5. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹, après trois années,
des nouveaux inscrits² en 1998-1999 et 1999-2000 à un programme
de formation professionnelle dans les commissions scolaires
de la région de l'Estrie³



1. Pour les nouveaux inscrits des deux cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1998-1999, les diplômes ont été obtenus en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001 et, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.7

Taux d'obtention d'un diplôme par les nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes, au 2^e cycle du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2001-2002

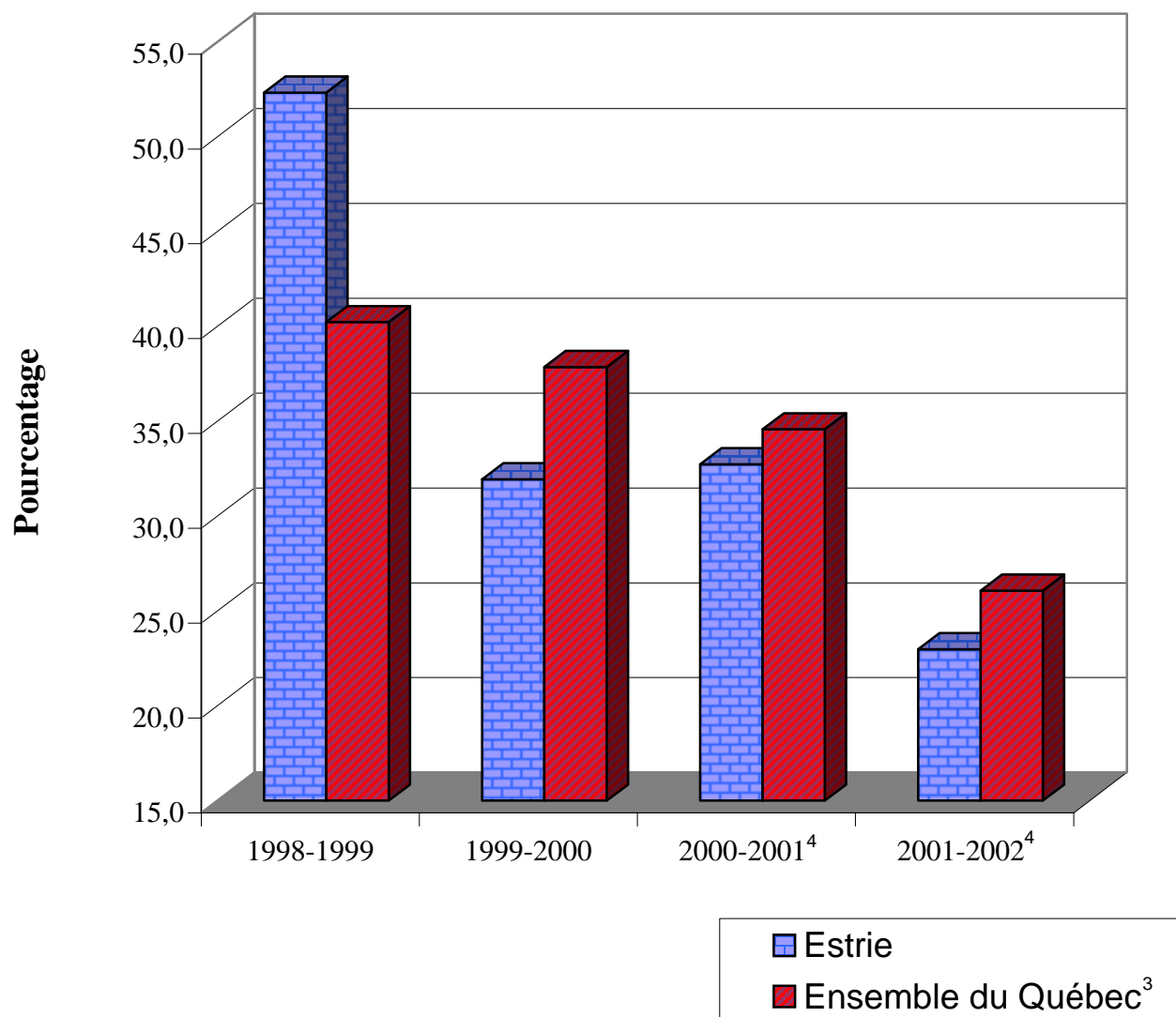
	Élèves inscrits pour la première fois au secondaire 2 ^e cycle, formation générale des adultes											
	en 1998-1999			en 1999-2000			en 2000-2001			en 2001-2002		
	Total	Diplômés ²		Total	Diplômés ²		Total	Diplômés ²		Total	Diplômés ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	34	18	52,9	50	25	50,0	40	16	40,0	45	12	26,7
Masculin	19	9	47,4	21	12	57,1	22	**	**	19	**	**
Féminin	15	9	60,0	29	13	44,8	18	**	**	26	**	**
CS de la Région-de-Sherbrooke	127	73	57,5	160	63	39,4	145	55	37,9	151	36	23,8
Masculin	65	36	55,4	79	28	35,4	65	21	32,3	71	15	21,1
Féminin	62	37	59,7	81	35	43,2	80	34	42,5	80	21	26,3
CS des Sommets	46	32	69,6	57	27	47,4	69	32	46,4	55	19	34,5
Masculin	25	19	76,0	35	17	48,6	34	14	41,2	25	10	40,0
Féminin	21	13	61,9	22	10	45,5	35	18	51,4	30	9	30,0
CS Eastern Townships³	93	34	36,6	57	27	47,4	192	43	22,4	184	33	17,9
Masculin	40	16	40,0	69	15	21,7	97	16	16,5	81	11	13,6
Féminin	53	18	34,0	75	31	41,3	95	27	28,4	103	22	21,4
Estrie⁴	300	157	52,3	144	46	31,9	446	146	32,7	435	100	23,0
Masculin	149	80	53,7	204	72	35,3	218	55	25,2	196	38	19,4
Féminin	151	77	51,0	207	89	43,0	228	91	39,9	239	62	25,9
Ensemble du Québec⁵	11 463	4 612	40,2	13 612	5 155	37,9	12 272	4 244	34,6	13 224	3 448	26,1
Masculin	5 959	2 243	37,6	7 030	2 507	35,7	6 411	2 002	31,2	6 761	1 607	23,8
Féminin	5 504	2 369	43,0	6 582	2 648	40,2	5 861	2 242	38,3	6 463	1 841	28,5

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits pour la première fois au 2^e cycle du secondaire. Par exemple, un élève peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre service de l'éducation des adultes.
2. Pour les nouveaux inscrits de la cohorte de 1998-1999 et de 1999-2000, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, les diplômes obtenus par les nouveaux inscrits de 1998-1999 l'ont été en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001. Pour les nouveaux inscrits de la cohorte de 2000-2001, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de deux ans et, pour ceux de 2001-2002, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période d'un an. Par conséquent, les données des cohortes de 2000-2001 et de 2001-2002 ne sont pas comparables entre elles de même qu'avec les cohortes de 1998-1999 et 1999-2000, car le nombre d'années d'observation n'est pas le même.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
5. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

Taux d'obtention d'un diplôme par les nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes, au 2^e cycle du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1998-1999 à 2001-2002



1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits pour la première fois au 2^e cycle du secondaire. Par exemple, un élève peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre service de l'éducation des adultes.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.
4. Pour les nouveaux inscrits de la cohorte de 1998-1999 et de 1999-2000, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, les diplômes obtenus par les nouveaux inscrits de 1998-1999 l'ont été en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001. Pour les nouveaux inscrits de la cohorte de 2000-2001, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de deux ans et, pour ceux de 2001-2002, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période d'un an. Par conséquent, les données des cohortes de 2000-2001 et de 2001-2002 ne sont pas comparables entre elles de même qu'avec les cohortes de 1998-1999 et 1999-2000, car le nombre d'années d'observation n'est pas le même.

TABLEAU 5.8

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de l'Estrie²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon
le type de formation et le sexe, de 1996 à 1999

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1996	Préuniversitaire	Total	1 614	31,9	60,6	1,4	5,4
		Masculin	695	27,8	53,2	0,6	4,9
		Féminin	919	35,0	66,0	2,0	5,8
	Technique	Total	820	37,2	61,1	5,0	9,4
		Masculin	384	29,4	50,2	4,4	9,6
		Féminin	436	44,0	70,9	5,5	9,2
	Accueil ou transition	Total	100	5,0	28,0	7,0	13,0
		Masculin	44	0,0	13,6	4,5	15,9
		Féminin	56	8,9	39,3	8,9	10,7
	Total	Total	2 534	32,5	59,5	2,8	7,0
Masculin		1 123	27,3	50,7	2,0	6,9	
Féminin		1 411	36,8	66,5	3,3	7,0	
1997	Préuniversitaire	Total	1 367	37,0	66,2	0,8	3,1
		Masculin	567	28,9	58,2	0,5	2,8
		Féminin	800	42,7	72,1	1,0	3,3
	Technique	Total	777	40,6	61,2	3,6	6,8
		Masculin	371	29,8	53,0	4,0	8,6
		Féminin	406	50,3	68,8	3,2	5,2
	Accueil ou transition	Total	75	12,0	48,0	4,0	6,7
		Masculin	40	12,5	45,0	2,5	2,5
		Féminin	35	11,4	51,4	5,7	11,4
	Total	Total	2 219	37,3	63,8	1,9	4,5
Masculin		978	28,6	55,8	1,9	5,0	
Féminin		1 241	44,2	70,5	1,9	4,1	

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2003.

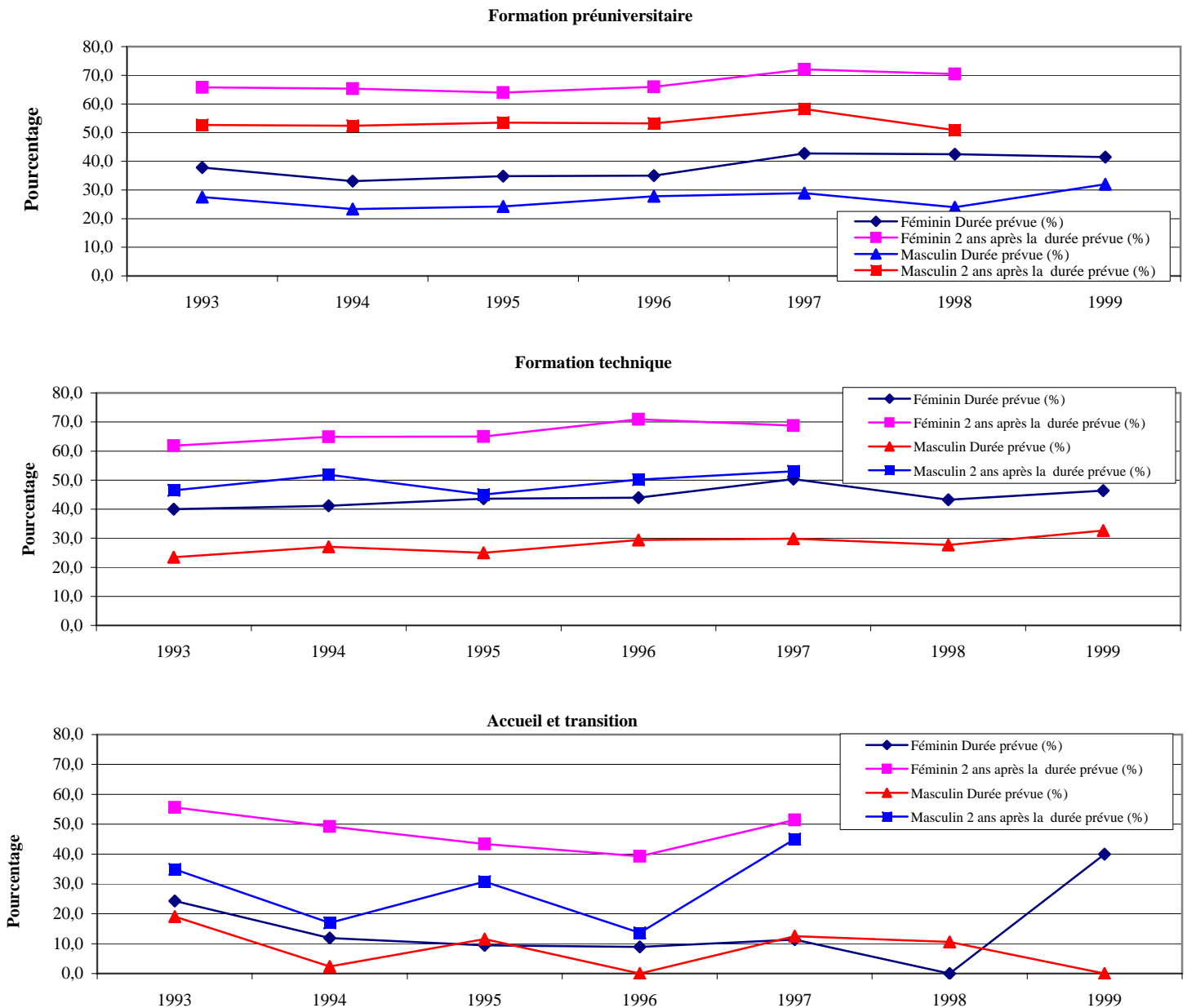
TABLEAU 5.8 (Suite)

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de l'Estrie²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon
le type de formation et le sexe, de 1996 à 1999

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1998	Préuniversitaire	Total	1 384	35,6	63,0	1,0	3,0
		Masculin	518	24,0	50,8	1,0	3,9
		Féminin	866	42,5	70,4	1,0	2,5
	Technique	Total	821	35,4		5,1	
		Masculin	399	27,7		4,3	
		Féminin	422	43,2		5,9	
	Accueil ou transition	Total	24	8,4		0,0	
		Masculin	19	10,6		0,0	
		Féminin	5	0,0		0,0	
	Total	Total	2 229	35,4		2,5	
		Masculin	936	25,2		2,4	
		Féminin	1 293	42,7		2,6	
1999	Préuniversitaire	Total	1 329	37,6		0,8	
		Masculin	556	32,0		0,7	
		Féminin	773	41,5		0,8	
	Technique	Total	753	40,2		2,9	
		Masculin	335	32,6		4,2	
		Féminin	418	46,4		1,9	
	Accueil ou transition	Total	23	8,6		8,7	
		Masculin	18	0,0		11,1	
		Féminin	5	40,0		0,0	
	Total	Total	2 105	38,1		1,6	
		Masculin	909	31,6		2,2	
		Féminin	1 196	43,2		1,2	

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits¹, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial² de la région de l'Estrie³, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue⁴, le type de formation⁵ et le sexe, de 1996 à 1999



1. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
2. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
3. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
4. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
5. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

TABLEAU 5.9

Taux de passage à l'université¹, à l'automne 2001, des titulaires d'un DEC obtenu en 2000-2001 dans un cégep de la région de l'Estrie et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers², selon le type de formation et le sexe

Région	Type de formation	Titulaires d'un DEC obtenu en 2000-2001	Titulaires d'un DEC obtenu en 2000-2001, inscrits à l'université comme étudiants réguliers à temps plein ²	Taux de passage à l'université à l'automne 2001 (étudiants réguliers à temps plein ²)
		Nombre	Nombre	%
Estrie	PRÉUNIVERSITAIRE	926	713	77,0
	Hommes	364	292	80,2
	Femmes	562	421	74,9
	TECHNIQUE	724	114	15,7
	Hommes	299	56	18,7
	Femmes	425	58	13,6

Ensemble du Québec	PRÉUNIVERSITAIRE	20 336	15 568	76,6
	Hommes	7 551	5 809	76,9
	Femmes	12 785	9 759	76,3
	TECHNIQUE	15 317	2 627	17,2
	Hommes	6 469	1 365	21,1
	Femmes	8 848	1 262	14,3

1. Seules les universités québécoises sont considérées.

2. Le statut « étudiant régulier » correspond à une personne admise à un programmes d'études menant à l'obtention d'une sanction d'études (certificat, diplôme, baccalauréat, etc.). Au 1^{er} cycle, à un trimestre donné, une personne est considérée étudier à temps plein lorsque sa charge de cours est de 12 unités ou plus. Le nombre de titulaires d'un DEC est celui du 11 septembre 2002.

Source : DRSI, MEQ, Banque des cheminements scolaires (BCS), Banque de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU).